

Index



Editorial	2
Résumé de la séance du Conseil Communal du 16 décembre 2004	4
Résumé de la séance du Conseil Communal du 11 janvier 2005	7
Situation actuelle des plus importants chantiers en cours d'exécution dans la Commune de Diekirch	16
Dette communale totale	19
Situation actuelle du réseau du chauffage urbain de la Ville de Diekirch	20
2 nouveaux services du CIGR Nordstad	22
Erënnerungen un den Armand Nicolas	23
Een Dag an der Natur, 1. Juli 2005	24
Les services communaux	24
Diekirch, Ville Propre	25
Informations écologiques SuperDrécksKëscht®	26
Sportifs méritants 2004	27
Éierung vum Zenterchef Paul Wagner	27
Eisenhütte / Fonderie Diekirch: Gründer: Pierre Joseph Vanderaiken	28
Informations culturelles	38
Informations générales	40
Die Polizei braucht ihre Hilfe!	42
La Police Grand-Ducal a besoin de votre aide!	43
Aides au Tiers Monde par la Commune de Diekirch	44

Photos:
Ben BLUM, Serge KUGENER
Imprimé sur papier recyclé
Couverture:
D'Stengebréck
Couverture arrière:
Maison Cassel

Deiwelselter 1/2005

1

Editorial

Fir de Moment gëtt an Dikrich vill geschafft, an dofir fannt dir an dësem «Deiwelselter» e puer Säiten, wou am Detail iwwer de Stand an de Fortgank vun den Haaptschantercher informéiert gëtt.

Mee dernieft deet sech nach esou munches an eiser Stad. D'Aarbichten, déi den Iwwerschwemmungsproblem am Floss solle behiewen, sinn ausgeschriwwen a sollen nach bis d'Summervakanz ofgeschloss sinn. Och huet d'Gemeng eng mobil Pompelstatioun ugeschaaft, déi am Fall vun Héichwaasser iwwerall kann agesat ginn. Doriwwer eraus kritt de «Centre de Secours» an de «Service d'Incendie» nach weider neit Material an Equipement.



Am Floss soll op-dëser Plaz d'Iwwerschwemmungsproblem geléist

Da sollen awer och eng Rei vu manner spektakulären Aarbichten ernimmt ginn, déi an der Gemeng momentan realiséiert ginn. Um neie Kierfecht goufen d'Hecken ersat an um ale gëtt d'Kapell bannendran an d'Rei gesat. D'Fassad vun der Sportshal gouf erneiert an d'Ëmbauaarbichten um Par- an Dechenshaus si voll am Gaang. Hei ginn den Daach, d'Fënsteren, d'Fassad an och bannendra Verschiddenes nei gemaach. Den Ausbau vun der «Maison des Soins» an der Spidolstrooss geet gutt weider, an d'Gemengegebai an der Sauerstrooss, wou d'Palette an d'Turner dra sinn, huet een neien Daach kritt.



Déi nei mobil Pompelstatioun

Vum leschten Dezember un, gëtt den ënnischten Deel vun der Gilsdrëferstrooss, an neierdéngs och déi éischt Haiser an der Sauerwiss mat emweltfrendlichem Äerdgas beliwwert.

Eisen «Service Technique» ass am Gaang déi futtis Placken an der Foussgängerzon ze ersetzen. Hei, op der Kluuster an och op der Gare gi 7 Panneauen opgeriicht, op deenen déi lokal Manifestatiounen, an och wat touristesch an Dikrich lass ass, annoncéiert kënne ginn.

D'Gemeng huet d'Hal vun der «Imprimerie du Nord» gelount. Do kënnen elo Turnstonne vun der Primärschull ofgehale ginn an och de Ballet vun der Museksschull kann dëse Raum benotzen



D'Par- an Dechenshaus gëtt a Stand gesat.

Am Agank vun der «Holdaer» no un der Strooss, riicht d'Bëschéquipe ee Chalet op, an deem d'Kanner, déi an der «Holdaer» waren, op de Bus waarde kënnen.

Op der «Haardt» beim «Deiwelselter» huet de Fieschter de Wee nei ugeluecht. Hei huet d'Gemeng och een halwen Hektar Bësch bäikaaft. Op eisen «Sentiers pédestres» goufen d'Bänken ersat, an d'Pëppelen am

Park nieft der Ettelbrécker Strooss krute vun enger Spezialfirma ee Sécherheetsschnëtt verpasst. Iwwer 120 nei Beem goufen vun der Gemeng geplanzt. D'Spillplaz nieft der neier Stollebréck wäert och elo geschwenn nees opgoen.

An der «Frebsou» huet d'Gemeng ee Raum aménagéiert, wou de Beieveräin ee klenge Musée iwwer d'Beienzuucht ariichte kann. Ee Grafitti-Kënschtler iwwerhëlt an Zesummenaarbicht mat dem Jugendhaus an dem CIGR-Nordstad déi kënstlerisch Gestaltung vun der Entrée.

Nach éier d'Touristesaison ugeet, aménagéiert d'Gemeng ee weidere Parking vun iwwer 40 Plazen am Gruef (rue de Stavelot) um fréieren Areal Steinlein, dat d'Gemeng opkaaft huet.

D'Gemengen Dikrich, lerpeldeng a Bettenduerf - d'Gemeng Ettelbréck mécht leider net mat - si sech am Kader vun der Nordstad eens ginn, fir op dem Areal vun der Holzindustrie de «Centre Régional pour Jeunes» anzeriichten. Déi Jonk sollen elo hir Suggestioune fir den Aménagement proposéieren, éier den Architekt den definitive Plang opstellt. Och de lokalen Jugendzentrum

gëtt op dësem Site an den Tuerm transferéiert. Virun 2 Jar hat de Schäfferot sech am Deiwelselter No 1/2003 iwwert de Grafitti-Schmierert beklot, dee bekanntlech vill Schued ugeriicht hat. Op d'Plainte vun der Gemeng hin, huet d'Police elo de Schëllege gestallt, deen elo de Schued bezuele muss.

Iwwrigens, zënter kuerzem ass eisen «Agent municipal»

motoriséiert, sou kann hie méi séier a méi efficace schaffen.

An de leschte Méint huet de Schäfferot den Innenminister mëndlich a schrëftlich op zwou Resolutioune vun eisem Gemengerot aus dem Jar 2000 ugeschwat, déi sech mat de Risiken a Geforen beim Broch vun der Staumauer zu Esch/Sauer befaassen. All Uertschaften un der Sauer vun Esch/Sauer bis Wasserbëlleg wäeren hei betraff. A gutt enger Stonn wier d'Flutwell hei zu Dikrich an d'Waasser sting bis bei d'Dekanatskierch.

Duerfir wäer et ubruecht, datt de Staat verschidde Moosname géif ergräifen, besonnesch déi Betraffe mat Zäit ze

warnen.



Een neie Schnëtt fir d'Pëppelen

Ofschléissend soll och nach drop higewise ginn, datt de 24. Abrëll an der Aler Kierch eng kulturell Première stattfënnt. Hei ass ee Concert mat barocker Musek (cf. annonce am kulturellen Deel vun desem Deiwelselter) dee vum «Conservatoire du Nord» a vum «Centre des Arts Pluriels» (CAPe) Ettelbréck an Zesummenaarbicht mat der Dikricher Kulturkommissioun organiséiert ass, an esou een éischte Schrëtt an der kultureller Zesummenaarbicht um Niveau vun der Nordstad duerstellt.

De Schäfferot

Claude Haagen Jean-Luc Gonner René Blum

Résumé de la séance du Conseil Communal du 16 décembre 2004

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1. Organisation scolaire 2004/2005
- 2. Approbation de plusieurs décomptes
- 3. Approbation de conventions
- 4. Personnel communal:
 - Cadre fermé 2005 du personnel administratif
- 5. CIPA Résidence du Parc :
- Cadre fermé 2005
- 6. Approbation de contrats de bail
- 7. Modifications à la réglementation de la circulation:
- Ratification de règlements d'urgence
- Modifications temporaires
- 8. Urbanisme:
 - Approbation provisoire: PAP Wolfsberich
- 9. Approbation d'un avant-projet
- Fixation des nuits blanches valables sur tout le territoire de la Ville de Diekirch pour l'exercice 2005
- 11. Décisions financières
- 12. Divers

PRÉSENCES

	•	
M.	Claude Haagen	bourgmestre-président
M.	Jean-Luc Gonner	échevin
M.	René Blum	échevin
M.	Robert Bohnert	conseiller
M.	Paul Bonert	conseiller
M.	Nico Michels	conseiller
M.	Jacques Dahm	conseiller
M.	Claude Thill	conseiller
M.	Frank Thillen	conseiller
M.	Emile Eischen	conseiller
M.	Ernest Breuskin	conseiller
M.	Léon Moureaud	secrétaire communal

SÉANCE PUBLIQUE

1. ORGANISATION SCOLAIRE 2004/2005

- 1.1. Le Conseil communal a approuvé unanimement des contrats de travail temporaires conclus avec des chargés de cours remplaçants.
- 1.2. Le Conseil communal a décidé unanimement de majorer l'indemnité revenant au délégué du personnel-enseignant à partir de l'année scolaire 2004/2005.

2. APROBATION DE PLUSIEURS DÉCOMPTES

Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité des voix les décomptes ci-après:

- 2.1. Acquisition de ca. 60 extincteurs d'incendie à mousse Devis: 20.000€ Décompte: 14.504,20€
- 2.2. Acquisition de 2 émetteurs-récepteurs pour chassis conteneur DJ 818 et TE 788 et 2 émetteursrécepteurs mobiles pour Bronto-Skylift Crédits: 6.197,34€ Décompte: 2.395,01€
- 2.3. Morgue: Remplacement d'une cellule frigorifique de cercueil avec accessoires
 Devis: 12.000€ Décompte: 10.161,09€

3. APPROBATION DE CONVENTIONS

Le Conseil communal a approuvé unanimement les conventions ci-après:

- 3.1. Convention conclue le 21.09.2004 entre la Commune de Diekirch, M. Théo Laubach et Mme Astrid Laubach-Baulisch.
- 3.2. Convention intercommunale de soutien aux actions de prévention en matière de délinquance, de nuisances et de troubles à l'ordre public.

4. PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil communal a fixé les effectifs du cadre fermé des carrières hiérarchisées du personnel administratif pour l'exercice 2005.

5. CIPA RÉSIDENCE DU PARC

Le Conseil communal a fixé les effectifs du cadre fermé de la carrière de l'infirmier pour l'exercice 2005.

6. APPROBATION DE CONTRATS DE BAIL

Le Conseil communal a approuvé à l'unanimité des voix les contrats de bail ci-après:

- 6.1. Contrat de bail conclu le 25.10.2004 entre la commune de Diekirch et les époux John JONES-HENDRIKS de Diekirch Objet: partie de terrain, sise à Diekirch, au lieu-dit "In Bedigen". Surface louée: ca. 2,06 ares
- 6.2. Contrat de bail conclu le 10.12.2004 entre la commune de Diekirch et les époux Emile EWERS-PEETERS de Diekirch Objet: partie de terrain, sise à Diekirch, au lieu-dit "In Bedigen". Surface louée: ca. 0,60 are

7. MODIFICATIONS A LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Le Conseil communal a ratifié un règlement d'urgence édicté par le collège échevinal lors de sa séance du 10.12.2004 à l'occasion du «Chrëstmaart» (18 et 19 décembre 2004).

8. URBANISME

Le Conseil communal a approuvé par 9 voix positives et 2 abstentions PROVISOIREMENT un projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Diekirch au lieu-dit «Wolfsberich», présenté par le bureau d'études Jean Kenkel pour le compte de la société LOCILUX S.A.

APPROBATION D'UN AVANT-PROJET



Le Conseil communal a approuvé unanimement un avant-projet au montant total de 2.445.447,17 € TTC, relatif à la transformation d'un dépôt de l'ancienne scierie en Maison des Jeunes (Centre régional + Centre local pour Jeunes).

10. FIXATION DES NUITS BLANCHES VALABLES SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE DIEKIRCH POUR 2005

Le conseil communal a décidé unanimement de fixer les nuits blanches valables sur le territoire de la Ville de Diekirch pour l'année 2005 comme suit:

JOURS	DATES	FÊTES/FESTIVITÉS
Samedi	01 janvier	Nouvel An
Vendredi Samedi Dimanche	04 février 05 février 06 février	Carnaval
Dimanche	13 février	«Buergsonndig»
Samedi	05 mars	Veille de la Mi-carême
Dimanche Lundi	27 mars 28 mars	Pâques Lundi de Pâques
Samedi	30 avril	Veille de la Fête du Travail
Samedi Dimanche	14 mai 15 mai	Veille de la Pentecôte Pentecôte

Mercredi	22 juin	Veille de la Fête Nationale Iuxembourgeoise
Vendredi Samedi Dimanche Lundi Mardi	08 juillet 09 juillet 10 juillet 11 juillet 12 juillet	Kermesse «Al Dikrich» Kermesse «Al Dikrich» Kermesse «Al Dikrich» Kermesse «Al Dikrich» Kermesse «Al Dikrich»
Mercredi	13 juillet	Veille de la Fête Nationale français
Mercredi	20 juillet	Veille de la Fête Nationale belge
Samedi Dimanche Samedi	30 juillet 31 juillet 06 août	Kermesse St. Laurent
Samedi Dimanche Lundi	24 septembre 25 septembre 26 septembre	Kermesse de septembr
Samedi Dimanche	24 décembre 25 décembre	Veille de Noël Noël
Samedi	31 décembre	St. Sylvestre

11. DÉCISIONS FINANCIERES

Le conseil communal décide à l'unanimité de financer les 65% de l'apport en capital incombant à la Ville de Diekirch moyennant le recours à un emprunt à contracter par le SIDEC.



12. DIVERS

Commissions consultatives:

M. Nico HAMEN est remplacé par M. Ernest BREUSKIN au sein de la Commission des Finances.



D'Septemberkiirmes zu Dikrich 2004

<u>PRÉSENCES</u>

M. Claude Haagen

bourgmestre-président

M. Jean-Luc Gonner M. René Blum

um échevin

Résumé de la séance du Conseil Communal du 11 janvier 2005

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- Aide humanitaire pour les victimes du
 Tsunamie en Asie
- 2. Organisation scolaire 2004/2005:
- Approbation de contrats de travail temporaires conclus avec des chargés de cours remplaçants
- Ajustement de l'indemnité revenant au responsable du matériel audio-visuel
- 3. Approbation de plusieurs décomptes
- 4. Personnel communal
- 5. Bail
- 6. Modifications à la réglementation de la circulation
- 7. Urbanisme:
 - Approbation définitive: PAP Ito s.à.r.l.
- 8. Subsides extraordinaires et ordinaires
- 9. CIPA Résidence du Parc: Création d'un poste
- 10. Comptes administratif et de gestion: Exercice 2002
- 11. Office social:
 - Comptes 2001 et 2002
 - Budget rectifié 2004 et budget 2005
- 12. Commissions consultatives
- 13. Approbation de devis révisés
- 14. Vote de crédits spéciaux supplémentaires

échevin

- 15. Projets à inscrire au budget de l'exercice 2005
- 16. Budget rectifié 2004 et budget 2005
- 17. Divers

- M. Claude Thill conseiller
 M. Frank Thillen conseiller
- M. Emile Eischen conseiller
 M. Ernest Breuskin conseiller
- M. Léon Moureaud secrétaire communal

SÉANCE PUBLIQUE

M. Robert Bohnert

M. Paul Bonert

M. Nico Michels

M. Jacques Dahm

D'entrée les membres du Conseil communal ont observé une minute de silence pour feu SAR Grande-Duchesse Joséphine Charlotte et pour les victimes du Tsunami.

conseiller

conseiller

conseiller

conseiller

1. AIDE HUMANITAIRE

Le Conseil communal a décidé d'accorder aux victimes du Tsunami en Asie une aide humanitaire de 1€ par tête d'habitant de Diekirch, soit 6.400€.

2. ORGANISATION SCOLAIRE 2004/2005

- **2.1.** Le Conseil communal a approuvé unanimement les contrats de travail temporaires conclus avec des chargés de cours remplaçants.
- **2.2.** Le Conseil communal a décidé unanimement d'ajuster l'indemnité revenant au responsable du matériel audio-visuel à partir de l'année scolaire 2004/2005.

3. APPROBATION DE PLUSIEURS DÉCOMPTES

Le Conseil communal approuvé les décomptes ci-après:

- 3.1. Carte biotopique: Etape 2004
 Devis: 6.328,15€ Décompte: 6.328,15€
- 3.2. Voirie rurale: Travaux ordinaires Exercice 2003
 Devis: 42.000€ Décompte: 31.205,05€

3.3. Voirie rurale: Travaux ordinaires Exercice 2004 Devis: 48.000€ Décompte: 30.689,84€

4. PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil communal a décidé

a) d'accorder à la dame Michèle BACHSTEIN-STEFFEN, rédactrice au Bureau du Personnel, une promotion.
b) d'engager la dame Liane FELTEN-HOFFMANN comme surveillante à la Garderie municipale.

5. APPROBATION D'UN CONTRAT DE BAIL

Le Conseil communal a approuvé unanimement un contrat de bail conclu le 15 décembre 2004 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Ville de Diekirch. Objet: bureau du préposé forestier dans l'immeuble 23, rue Vannérus. Loyer mensuel: 350€

6. MODIFICATIONS AU REGLEMENT DE LA CIRCULATION

6.1. RATIFICATION D'UN RÈGLEMENT D'UR-GENCE

Le conseil communal a approuvé un règlement d'urgence édicté par le Collège échevinal lors de sa séance du 07.01.2005 et portant modification temporaire à la réglementation de la circulation dans la route de Gilsdorf.



6.2. MODIFICATION TEMPORAIRE

Le conseil communal a édicté plusieurs règlements portant modifications temporaires à la réglementation de la circulation (Cavalcade, chantier avenue de la Gare).

7. URBANISME

Le conseil communal a approuvé DÉFINITIVEMENT le projet d'aménagement particulier présenté par le bureau d'architecture Marc Vandermeeren pour le compte de la société ITO s.à.r.l. et concernant des fonds sis à Diekirch au lieu-dit «Ueber der Sauer», route de Larochette.

8. SUBSIDES ORDINAIRES ET EXTRAORDI-NAIRES

8.1. SUBSIDES ORDINAIRES 2005

Le Conseil communal a fixé les montants des subsides ordinaires pour 2005 comme suit:

Sociétés locales diverses

Amiperas Diekirch	500€
D'Eselen aus der Sauerstad Dikrich	275€
Guides Saint-Laurent	620€
Scouts Tony Noesen	620€
Natur- a Vulleschutzliga Sectioun Dikrich	275€
Mateneen Doheem	275€
Société des Artisans	150€
LPPD section Diekirch/Vianden	140€
Amicale Ons Jongen Dikrich	140€
Amicale des Anciens Artilleurs	140€
Société Protectrice des Animaux	
Ettelbruck/Diekirch	140€
Sammler-Club Norden	125€
Fraen a Mammen	125€
Association des Parents d'élèves	-
des écoles communales	125€
Association des Parents d'élèves	
de l'école portugaise	125€
leselsfrënn Lëtzebuerg	125€

Sociétés agricoles et horticoles	
Comice Agricole Diekirch	150€
Coin de Terre et du Foyer Diekirch	275€
Union des Apiculteurs, canton Diekirch	140€
Sociétés à caractère culturel	
Foyer de la Femme	620€
Schachclub Nordstad	150€
Cercle Philatélique	150€
Les Amis du Vieux Diekirch	275€
La Palette	275€
Dikricher Photo-Club a.s.b.l.	275€
Amitiés Italo-Luxembourgeoises	150€
Mosaïk	275€
Ciné Caméra Diekirch	140€
Cercle de Philosophie	125€
Sociétés de chants et de musique	
Chorale Ste Cécile Diekirch	550€
Sängerbond Diekirch	550€
Dikricher Solschlësselcher	550€
Ensemble vocal CANTICA	125€
Fanfare du Lycée Classique	250€
Amicale Garnisounsmusek	250€
Lasep Diekirch	1.240€
Schwänzschull Dikrich	410€
Corps des Sapeurs-Pompiers	620€
Prix de la Ville de Diekirch pour la	
Conservation du Patrimoine Naturel	375€
Sociétés sportives	
Amis de la Pêche Diekirch	300€
ARA-Nord (Arbitres)	165€
Basketball-Club Diekirch	595€
Cercle Athlétique CELTIC	1.190€

1.860€

Syndicat d'Initiative

Cercle de Plongée OCTOPUS Diekirch	225€
Cercle Nautique Diekirch (canoë-kayak)	450€
CHEV-Escrime Diekirch	720€
CHEV-Handball Diekirch	1.190€
CHEV-Volleyball Diekirch	485€
Entente des Sociétés sportives Diekirch	425€
-CM Young Boys Diekirch	1.240€
Pranayama Yoga Diekirch	250€
Société de Gymnastique Diekirch	∗1.190€
Taekwondo-Club Diekirch	500€
Tennis-Club Diekirch	745€
Velo-Club Diekirch	595€
Dikricher Amicale Iwwer Bierg an Dall	250€
Ski-Club Diekirch	125€

8.2. SUBSIDES EXTRAORDINAIRES

Les subsides extraordinaires ci-après ont été accordés aux associations suivantes:

. Fondation «Hëllef fir d'Natur»:	100€
2. Ligue luxembourgeoise des mutilés et	
invalides de guerre 1940-1945:	25€
3. Eng Bréck mat Latäinamerika:	745€

9. CIPA RÉSIDENCE DU PARC

- 1. Le Conseil communal a décidé de créer un poste de réceptionniste-téléphoniste (100%).
- 2. Le Conseil communal a décidé de conférer à la dame Nicole BRANDENBURGER-DENNEMEYER la mission de réceptionniste-téléphoniste.

10. COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2002

10.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2002

Le Conseil communal a approuvé par 6 voix (LSAP + DP) contre 5 (CSV + Déi Gréng) le compte administratif (établi par le Collège des Bourgmestre et Echevins) de l'exercice 2002:

Boni compte de 2001	1.300.603,66
Recettes ordinaires	22.948.975,72

Conseil communal – 11.1.2005

Recettes extraordinaires	855.800,64	Mali du com
TOTAL DES RECETTES	25.105.380,02	
Mali du compte de 2001	0,00	Boni généra
Dépenses ordinaires	19.105.658,30	Mali généra
Dépenses extraordinaires	5.305.522,58	
TOTAL DES DÉPENSES	24.411.180,88	Transfert de
BONI	694.199,14	à l'extraordi

10.2. COMPTE DE GESTION 2002

Le conseil communal a approuvé unanimement le compte de gestion (établi par le receveur communal) comme suit:

Suit:		
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	22.948.975,72	855.800,64
Total des dépenses	19.105.658,30	5.305.522,58
Boni propre à l'exercice	3.843.317,42	/
Mali propre à l'exercice	/	4.449.721,94
Boni du compte 2001	1.300.603,66	/
Mali du compte 2001	/	/
Boni général	5.143.921,08	/
Mali général	/	4.449.721,94
Transfert de l'ordinaire		
à l'extraordinaire	-4.449.721,94	+4.449.721,94

11. OFFICE SOCIAL

Boni définitif

Le conseil communal a approuvé unanimement les décisions financières de l'Office social ci-après:

694.199,14

11.1 COMPTE DE L'EXERCICE 2001

THE CONTINUE DE LEXENCICE 2001			Mali propre à l'exercice
			Mail propre a rexercice
	Service ordinaire Service	e extraordinaire	
Total des recettes	166.105,77	0,00	Boni du compte de 2003
Total des dépenses	170.487,73	0,00	Mali du compte de 2003
Boni propre à l'exercice	/	/	Boni général
Mali propre à l'exercice 200	1 4.381,96	/	Mali général
Boni du compte de 2000	5 149 88	/	Transfert de l'ordinaire

Mali du compte de 2000	/	/
Boni général Mali général	767,92 /	/
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	-	+

767,92

11.2. COMPTE DE L'EXERCICE 2002

Boni définitif 2001

Boni fin 2002		108.103,03
Transfert de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 8.945,62	+ 8.945,62
Boni général Mali général	8.945,62 /	99.157,41 /
Boni du compte de 2001 Mali du compte de 2001	767,92 /	/
Boni propre à l'exercice Mali propre à l'exercice	8.177,70 /	99.157,41 /
Total des recettes Total des dépenses	Service ordinaire 136.351,80 128.174,10	Service extraordinaire 99.157,41 0,00

11.3 BUDGET RECTIFIÉ DE L'EXERCICE 2004

Service ordinaire Service extraordinaire

Total des recettes Total des dépenses	123.225,00 125.711,00	0,00 0,00
Boni propre à l'exercice Mali propre à l'exercice	/ 2.486,00	/
Boni du compte de 2003 Mali du compte de 2003	4.505,73 /	99.157,41
Boni général Mali général	2.019,73	99.157,41
Transfert de l'ordinaire		

à l'extraordinaire	- 2.019,73	+ 2.019,73
Boni fin 2004 Mali fin 2004	0,00	101.177,14

Boni général 101.177,14

11.4. BUDGET DE L'EXERCICE 2005

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	127.975,00	0,00
Total des dépenses	129.831,00	0,00
Boni propre à l'exercice	/	/
Mali propre à l'exercice	1.856,00	/
Boni fin 2004	2.019,73	99.157,41
Mali fin 2004	/	/
		00 457 44
Boni général	163,73	99.157,41
Mali général	/	/
T ()		
Transfert de l'ordinaire		462.72
à l'extraordinaire	- 163,73	+ 163,73
D. J. Reff. Wife	0.00	00 221 14
Boni définitif	0,00	99.321,14
Mali définitif	/	/

Boni général

12. COMMISSIONS CONSULTATIVES

- 1. Commission des Finances:
- M. Frank ENGEL est remplacé par M. Paul BONERT à partir du 1er janvier 2005.

99.321,14

2. Commission scolaire: représentant de l'Association des Parents d'élèves des écoles communales de Diekirch: Mme Suzanne SAN-SOUCY; suppléant: Mme Elisabeth HOFFMANN

13. APPROBATION DE DEVIS RÉVISÉS ET DE DEVIS SUPPLÉMENTAIRES

Le conseil communal a approuvé les devis révisé respectivement le devis supplémentaire ci-après:

13.1. DEVIS RÉVISÉS

1. Construction d'un bloc sanitaire et d'un local technique dans l'ouvrage du bassin d'orage III près du nouveau pont «an der Kléck»: 105.000€



- 2. Raccordement du CIPA Résidence du Parc au réseau du chauffage urbain:87.400€
- 3. Route de Gilsdorf, Travaux d'électricité: 250.000€
- 4. Construction d'un nouveau poste de réception électrique pour la Régie de Diekirch: 1.480.000€
- 5. Nettoyage et remise en peinture des façades principales du hall des sports: 90.000€
- 6. Route de Gilsdorf: Renouvellement de la conduite d'eau et raccordement des particuliers: 400.000€
- 7. Avenue de la Gare: Mise en place du réseau du chauffage urbain entre la rue de la Brasserie et le carrefour «ancien Hôtel Europe»: 250.000€



11

13

8. Installation d'une fontaine dans le parc municipal: 150.000€

13.2. DEVIS SUPPLÉMENTAIRE

Route de Gilsdorf, Assainissement de la canalisation:
 73.286,10€

14. VOTE DE CRÉDITS SPÉCIAUX SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil communal a voté les crédits spéciaux supplémentaires ci-après:

14.1 BUDGET RECTIFIÉ 2004

1. Imprimerie du Nord: Transformation partielle de l'immeuble en locaux scolaires

crédit supplémentaire: 41.100,55€



 Immeuble Al Seeërei:
 Transformation en hall polyvalent crédit supplémentaire: 30.694,55€

3. Conservatoire du Nord: Dotation unique/Apport en capital

crédit supplémentaire: 241.500€

4. Aménagement Conservatoire national de véhicules historiques

crédit supplémentaire: 36.357,33€

14.2. BUDGET 2005

 Acquisition de livres photographiques crédit supplémentaire: 10.224€ 2. Aire de jeux «Kléck»: Construction d'un bloc sanitaire près du nouveau pont «an der Kléck»

crédit supplémentaire: 25.000€

3. Route de Gilsdorf: Assainissement de la canalisation crédit supplémentaire: 73.286,10€

4. Route de Gilsdorf: Remplacement conduite d'eau et raccordement des particuliers

crédit supplémentaire: 98.809,37€

crédit supplémentaire: 40.000€

5. Installation d'une fontaine au parc municipal crédit supplémentaire: 120.000€

6. Hall des Sports: renouvellement des façades principales



7. Avenue de la Gare: installation conduites pour eau chaude entre l'ancien Hôtel de l'Europe et la rue de la Brasserie

crédit supplémentaire: 84.976,29€

8. Réseau urbain à eau chaude: extension lotissement «D'Baach aus» – Villa Lola

crédit supplémentaire: 126.810,40€

9. Route de Gilsdorf: Mise en place de gaines de protection et remplacement des installations électriques crédit supplémentaire: 215.294,91€

10. CIPA Résidence du Parc: Raccordement au réseau urbain à eau chaude

crédit supplémentaire: 47.175,47€

15. PROJETS A INSCRIRE AU BUDGET DE L'EXERCICE 2005

Le conseil communal a décidé d'inscrire les projets ci-après au budget de l'exercice 2005

	ser	
No	Libellé	Crédit
15.1	Service Technique: Acquisition d'armoires d'archivage en bois	6.000,00
15.2	Service Technique: Remplacement du véhicule utilitaire Fiat Fiorino TL 994	14.000,00
15.3	Service Technique: Remplacement dans l'atelier métallique de la scie circulaire	30.000,00
15.4	Centre de Secours: Installation de stores à lamelles dans la salle d'instruction	6.000,00
15.5	Service Incendie: Remplacement du mini-bus MTW	
	+ acquisition d'un canot du type ZODIAC	35.000,00
15.6	Centre de Secours: Acquisition d'un copieur	8.000,00
15.7	Service d'Incendie: Acquisition de 3 uniformes de gala	3.000,00
15.8	Service d'Incendie: Acquisition de 6 émetteurs-récepteurs	5.000,00
15.9	Service d'Incendie: Acquisition d'équipements personnels 1ère tranche	12.000,00
15.10	Service d'Incendie: Bronto Skylift: remplacement de câbles électriques et de commande	13.000,00
15.11	Service d'Incendie: Acquisition de tuyaux de refoulement + accessoires	15.000,00
15.12	Complexe scolaire: Conteneurs	195.000,00
15.13	Ecole gardienne Sauerwiss: Remplacement des toitures	
	en eternit par des toitures en zinc (dernière étape)	27.000,00
15.14	Ecole Walebroch: Menuiserie intérieure	31.668,00
15.15	Ecole gardienne Sauerwiss: Installation de jeux dans la cour de récréation	18.500,00
15.16	Objectif Plein Emploi: CIGR NORDSTAD projet contre le chômage local 2005	76.711,48
15.17	CIPA: «Gesondheetsdaag»	3.000,00
15.18	CIPA: Motorisation des volets roulants existants, câblage, interrupteurs	30.466,95
15.19	CIPA: Fourniture et pose de portes automatiques 1er étage «Dementstatioun»	44.000,00
15.20	CIPA: Mise en peinture des escaliers et caves	21.293,75
15.21	CIPA: Acquisition d'un nouveau système de fermeture	70.000,00
15.22	CIPA: Acquisition d'une «Schwester-Rufanlage»	224.000,00
15.23	CIPA: Acquisition d'un steamer	6.111,10
15.24	Etude de faisabilité: raccordement de l'étang «In Bedigen» à la Sûre	10.931,20
15.25	Ouvrage de protection contre les inondations	
	(dépôts de l'Etat – pont route de Larochette)	365.000,00
15.26	Acquisition d'une pompe mobile contre les inondations	76.000,00
15.27	Etude pour adaptation PAG (loi 2004)	25.000,00
15.28	Etude pour aménagement complexe «Steinlein» am Gruef	10.000,00
15.29	Parkhaus rue du Moulin: Participation dans les frais de construction 1ère tranche	929.601,00
15.30	Esplanade/rue Alexis Heck: Travaux d'aménagement	25.000,00
15.31	«Neit Vereinshaus»: Travaux d'aménagement	25.000,00
15.32	Contribution financière au SIDEC (apport en capital)	108.667,30
15.33	Acquisition d'un motortruck	9.500,00
15.34	Participation dans les frais de la STEP du SIDEN (apport en capital)	253.689,57
15.35	Levé des installations de captage, des réservoirs,	16
	des stations de pompage, étude hydrogéologique des captages des sources	35:000,00
15.36	Acquisition d'un nouvel instrument de repérage des réseaux	
	divers y compris un système de détection d'une fuite d'eau potable	25.000,00

Conseil communal – 11.1.2005

15.37	Al Seeërei: Acquisition de mobilier – salles au 1er étage	13.000,00
15.38	Participation aux frais du concert en hommage à feu Jos Kinzé	8.000,00
15.39	Musée National d'Histoire Militaire: Réfection du pignon et de la façade latérale	16.000,00
15.40	Musée National d'Histoire Militaire: Aménagement du terrain,	
	démontage, déplacement et montage d'un ensemble modulaire	45.000,00
15.41	Conservatoire du Nord: Dotation unique/Apport en capital 1ère tranche	243.250,00
15.42	Participation SIT (apport en capital)	22.851,46
15.43	Piscine: Remplacement de plusieurs pompes du traitement d'eau	15.000,00
15.44	Camping de la Sûre: Agrandissement du chalet – subvention au Syndicat d'Initiative	200.000,00
15.45	Camping de la Sûre: Réaménagement des aires de verdure	25.000,00
15.46	Confection de tranchées pour la pose de conduites	
	à gaz naturel svt. plan quinquennal Ville de Diekirch-Luxgaz (3e phase 2005)	75.000,00
15.47	Infrastructures souterraines tronçon camping «Op der Sauer» via Sûre	200.000,00
15.48	Etude pour la construction d'une nouvelle centrale de production d'énergie	160.000,00
15.49	Remplacement de deux transformateurs à huile	35.000,00
15.50	Maison de Soins Sacré-Cœur: Participation de la Ville de Diekirch	
	dans la construction d'un nouveau poste de transformation 20 kV/400V	125.000,00
15.51	«Al Seeërei»: Extension de l'installation photovoltaïque à 20 kWp	60.000,00
15.52	Musée National d'Histoire Militaire: Raccordement au réseau du chauffage urbain	60.000,00
15.53	Musée National d'Histoire Militaire: Installation d'une station	
	de pompage pour le réseau du chauffage urbain	40.000,00
15.54	Rte de Gilsdorf/Camping communal:	
	Raccordement de la chaufferie au réseau du chauffage urbain	35.000,00
15.55	Route de Larochette: Remplacement de l'éclairage public par un éclairage de style	50.000,00
15.56	Rue Dr. Mambourg: Renouvellement du revêtement,	
	de la couche de roulement et remplacement de la canalisation	60.000,00
15.57	Diverses rues de la Ville: Renouvellement du revêtement, couche de roulement	650.000,00
15.58	Agent municipal: Acquisition voiture de service	12.000,00
15.59	Acquisition de matériel logistique pour manifestations publiques (drapeaux, chaises plia	antes)16.000,00

Tous les projets ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil communal, à l'exception du projet N° 15.31 «Neit Vereinshaus» qui a été approuvé par 7 voix (LSAP/DP/Déi Gréng) contre 4 voix (CSV) et du projet N° 15.58 qui a été approuvé par 9 voix contre 1 (Déi Gréng) et 1 abstention.

Suchtpräventioun an der Gemeng

Am Budget extraordinaire 2005 huet d'Stad Dikrich heifir eng Dépense vun 8.676,27 € firgesinn.

KONFERENZ

D'Stad Dikrich an den Centre de Prévention des Toxicomanies invitéiert Eech op eng ëffentlich Konferenz mat dem Thema:

Alkoholische Mischgetränke – Designerdrinks – Die süsse Versuchung – Alcopops am Centre Al Hotelschull zu Dikrich e Mëttwoch de 25. Mee 2005 - Ufank 20:00 Auer



Le Collège des Bourgmestre et Échevins a présenté le budget rectifié 2004 et le budget 2005.

Jean-Luc Gonner, échevin

Claude Haagen, bourgmestre

René Blum, échevin

16.1 BUDGET RECTIFIÉ 2004

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	24.132.781,69	9.877.441,39
Total des dépenses	20.863.104,40	12.381.704,20
Boni propre à l'exercice	3.269.677,29	
Mali propre à l'exercice	/	2.504.262,81
Boni du compte de 2003	3 1.125.108,80	
Mali du compte de 2003	3 /	
Boni général	4.394.786,09	
Mali général	/	2.504.262,81
Transfert de l'ordinaire		
à l'extraordinaire	- 2.504.262,81	+ 2.504.262,81
Boni présumé fin 2004	1.890.523,28	

Le budget rectifié 2004 et le budget 2005 ont été approuvés par le Conseil communal par 6 voix (LSAP/DP) contre 5 voix (CSV/Déi Gréng).

16.2 BUDGET 2005

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	25.997.493,78	16.764.086,63
Total des dépenses	21.989.344,42	22.198.601,08
Boni propre à l'exercice	4.008.149,36	
Mali propre à l'exercice	/	5.434.514,45
Boni présumé fin 2004	1.890.523,28	
Mali présumé fin 2004	/	
Boni général	5.898.672,64	
Mali général	/	5.434.514,45
Transfert de l'ordinaire		
à l'extraordinaire	-5.434.514,45	+5.434.514,45

Boni définitif 2005 464.158,19

17. DIVERS

Le Conseil communal a décidé par 7 voix ⟨LSAP/DP/Déi Gréng) contre 4 (CSV) de contracter un emprunt de 3.000.000.- €.

Situation actuelle des plus importants chantiers en cours d'exécution dans la Commune de Diekirch

1. AVENUE DE LA GARE

Renouvellement de la RN par l'Administration des Ponts et Chaussées + travaux d'infrastructure par la Commune de Diekirch.



Ces travaux évoluent suivant le timing fixé avec l'entreprise Weiland, de sorte que, sauf imprévus, l'avenue de la Gare sera de nouveau ouvert au trafic pour l'été 2005.

2. ROUTE DE GILSDORF

Renouvellement de la RN par l'Administration des Ponts et Chaussées + travaux d'infrastructure par la Commune de Diekirch.



Les travaux de la partie de la route de Gilsdorf se trouvant entre le nouveau rond-point et le pont routier seront exécutés en 3 phases, à savoir:

1ière phase: rond-point -> maison N° 38

2e phase: maison N° 38 -> entrée camping municipal 3e phase: entrée camping municipal -> pont routier.

Ces travaux devraient être terminés avant le congé collectif (été 2005) par l'entreprise Jabepka.

3. CONSTRUCTION DES BASSINS D'ORAGE (REGENÜBERLAUFBECKEN)

a) RÜB 1 avenue de la Gare/parc municipal: les travaux seront terminés en été 2005



b) RÜB 2 camping municipal: les travaux seront clôturés dans quelques semaines

c) RÜB 3 an der Kléck: la fin des travaux est prévue pour mai 2005

d) RÜB 4 + station de pompage, route de Gilsdorf: les travaux commenceront dans les prochaines semaines. Le fonctionnement de ce bassin d'orage et de la station de pompage est prévu pour décembre 2005.

4. MESURES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS



L'exécution des mesures de protection contre les inondations le long de la route de Gilsdorf se déroule en 3 étapes et sera terminée pour la fin de l'année 2005.

5. PARKING SOUTERRAIN + INTERNAT, ESPLANADE

Ces travaux avancent suivant le planning établi par le Bureau d'architectes Bourguignon Siebenaler et Strasser de Diekirch.



200 places de parking deviennent la propriété de la Commune de Diekirch. Le parking devrait être à la disposition du public pour les vacances scolaires d'été.

6. PONT PIÉTONNIER ET CYCLISTE AN DER KLÉCK

La finition définitive des travaux est prévue dans quelques semaines.



7. AGRANDISSEMENT DU PARC MUNICI-PAL «IN BEDIGEN VIA HAARDT» (AUPRES DE LA HOLZEBRÉCK) NATUR-ERLEBNIS-PARK DIEKIRCH

Les travaux d'agrandissement du parc d'une superficie supplémentaire de 11 ha sont exécutés pendant les prochains mois par l'entreprise Nouvelle Constructions Schou sàrl de Diekirch.

Durée des travaux: 6 mois

8. AMÉNAGEMENT DE LA SURFACE DU PARKING VERT AL SEEËREI



L'entreprise Schilling a commencé les travaux le 09 février 2005, travaux qui seront terminés pour la Marche de l'Armée. 160 arbres y seront plantés.

9. MUSÉE D'HISTOIRE, RUE DU CURÉ

Les trawaux ont commencé et la durée des travaux prévue par le Bureau d'architectes ACC de Diekirch est fixée à 1 an.



10. AGRANDISSEMENT DU CHALET AU
CAMPING MUNICIPAL «CAMPING DE LA
SÛRE» + AMENAGEMENT DE CHEMINS ET
AIRES DE VERDURE



Ces travaux avancent à grande vitesse, de sorte que le «çhalet new look» et les nouvelles installations devraient être à la disposition des campeurs pour la nouvelle saison touristique.

11. QUARTIER SAUERWISS: POSE DES CONDUITES A GAZ NATUREL

Ces travaux d'infrastructures devraient être terminés pour juin 2005.



12. CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COMPLEXE SCOLAIRE, RUE DES ECOLES

Le Bureau d'architectes Planet + a prévu le commencement des travaux pour début printemps 2005.



Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous sommes bien conscients du fait que certains de ces chantiers provoquent des inconvénients et des désagréments.

Mais tous ces travaux, principalement des travaux d'infrastructure, sont exécutés dans votre intérêt afin d'améliorer la qualité de vie dans notre ville.

Nous comptons sur votre bienveillante compréhension et votre patience.

Avec nos remerciements, le Collège échevinal

Dette communale totale Gesamtgemeindeschuld

EMPRUNTS - ANLEIHEN

31.12.1993	250.000.000 LUF	6.197.338,12€	= 44.452 LUF / 1.101,94 € / habitant / Einwohner
31.12.1998	137.100.000 LUF	3.398.620,22€	
31.12.2004		4.945.070,82€	= 772,67€ / habitant / Einwohner

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Population au 01.03.1991	5.589	Superficie de la commune	12,419905 km2
Population au 15.02.2001 (dernier recensement)	6.068	Superficie des bois appartenant à la commune	406,7660 ha
Population au 31.12.2002	6.300	Superficie des prés et terres labourables appartenant à la commune	34,9756 ha
Population au 31.12.2003	6.350	Voirie: vicinale	10 km
Population au 31.12.2004	6.400	Voirie: rurale	31 km
Population au 31.12.2005	6.450		

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

	Impôt	foncier		
А	B1	В3	B4	Impôt commercial communal
480%	685%	480%	250%	275%
480%	685%	480%	250%	275%
480%	685%	480%	250%	275%
	480% 4 8 0%	A B1 480% 685% 480% 685%	480% 685% 480% 4 8 0% 685% 480%	A B1 B3 B4 480% 685% 480% 250% 480% 685% 480% 250%

Information de l'Administration des Services Vétérinaires

Pour l'enlèvement hygiénique et discret de cadavres d'animaux de compagnie s'adresser à la société RENDAC C.E.S. Tél.: 26 33 17 32 (heures de bureau)

Situation actuelle du réseau du chauffage urbain de la Ville de Diekirch

POSE DES CONDUITES PRINCIPALES DU CHAUFFAGE URBAIN TERMINÉE

- route de Larochette (entre la Sûre et les Services Industriels)
- rue Alexis Heck
- rue de l'Etoile
- Cité Militaire
- rue St. Nicolas
- rue du Marché
- Place Bech
- rue Esplanade
- rue Wathlet
- rue de Brabant
- rue Tschidderer
- rue "d'Baach-aus"
- Place des Récollets
- Place Guillaume
- rue Guillaume
- rue des Ecoles
- rue de l'Hôpital (entre Pensionnat Notre Dame de Lourdes et l'Ecole des Garçons)
- rue Stavelot
- rue du Pont
- rue de la Croix
- rue des Tilleuls (à partir du rond-point op der Lann jusqu'à l'immeuble n°8)
- rue de la Brasserie
- rue du Gymnase



- Grand-Rue (Pharmacie Recking jusqu'à la Bijouterie Bauler)
- rue des Remparts
- rue Dominique
- rue Merten
- rue Sauerwiss
- rue Pierre Olinger (entre les immeubles Nos 1 et 19)

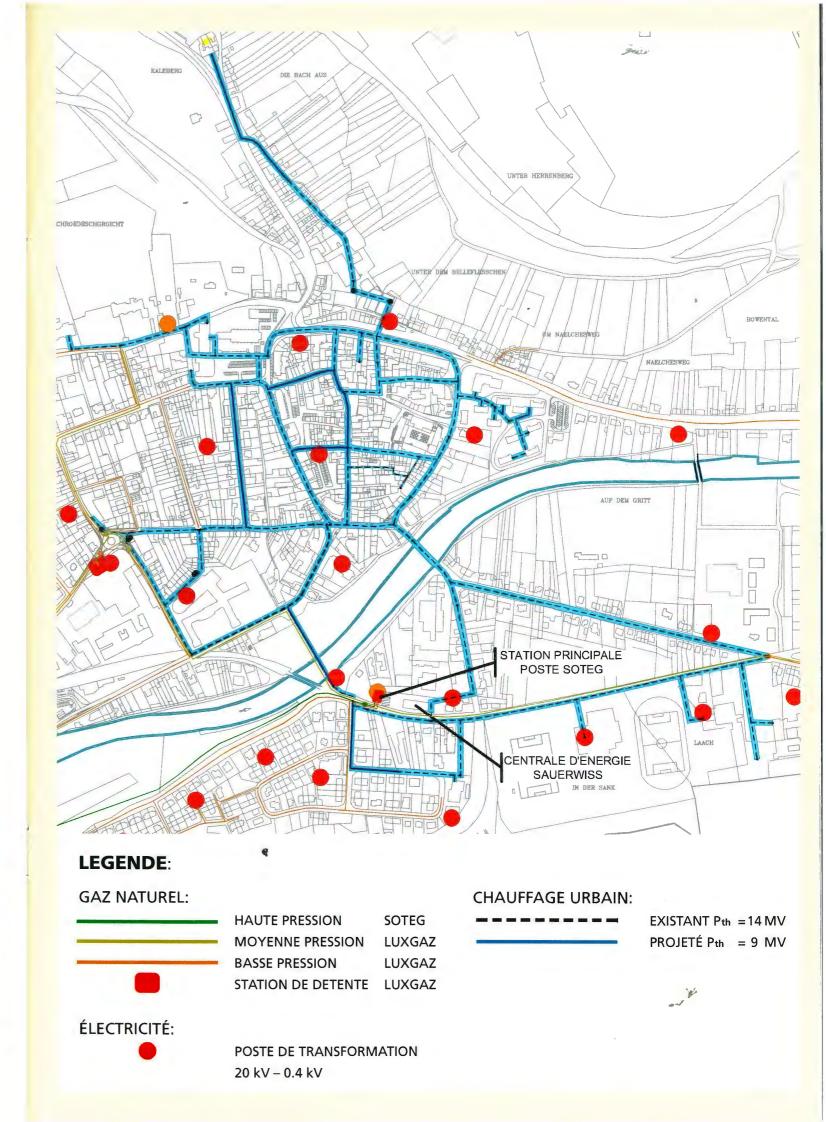
POSE DES CONDUITES PRINCIPALES DU CHAUFFAGE URBAIN EN COURS

- route de Gilsdorf (entre la route de Larochette et la rue Merten)
- Avenue de la Gare (entre la rue de la Brasserie et la Place de l'Etoile)

POSE DES CONDUITES PRINCIPALES DU CHAUFFAGE URBAIN PROJETÉE

- rue Bamerthal (entre la Villa Lola et la rue d'Baach-aus)
- rue Jean-l'Aveugle
- rue St. Antoine
- Place de la Libération
- Grand-Rue (dernière tranche)
- Place Goethals
- rue Pierre Olinger (dernière tranche)
- Passage de la Sûre
- rue Jos Theis





Deiwelselter 1/2005

2 nouveaux services du CIGR Nordstad



1. SERVICE MARCHÉ

LUX: Mir féieren allen interesséierten Dikricher Leit hir Akeef vum Dikricher Maart heem. Präis: 50 Cent. Ugeholl ginn: Planzen, Kleeder, Uebst a Geméis.

FR: Nous livrons à domicile les achats faits au marché à Diekirch et ce service est valable uniquement pour les habitants de la Ville de Diekirch.

Prix: 50 cents. On accepte: les fleurs, les habits, les fruits et les légumes

P: Nos transportamos ao domicilio a todos interssados, que habitam em Diekirch, as compras feitas no supermercado e é por 50 centimos.

2. LIVRAISON A DOMICILE

LUX: Mir féiren äer Akeef vun engem Dikricher Geschäft bis heem. Dëst ass ee Service fir d'Awunner vun der Stad Dikrich. All Geschäft wat mat mécht, huet dese Logo hei ënnen an der Fënster. Präis: 50 Cent

FR: Nous livrons à domicile les achats que vous avez faits dans un magasin à Diekirch. C'est un service pour les

habitants de la Ville de Diekirch. Le magasin qui participe affiche ce logo. Prix: 50 cents

Livraison à domicile P: Em cooperação com a uniao commerciale, nos organizamos "Transport ao domicilio". Par os habitantes de Diekirch, nos transportamos ao domicilio as compras que eles compraram no supermercado que fazem parte desta acção. Esses supermercados estam equipados du simbolo. (50 centimos)

3. CONDITIONS GÉNÉRALES POUR **LES 2 SERVICES**

LUX: vu MEINDES bis FREIDES

D'Akeef musse viru 14h00 gemeet sinn, fir se nach de selwichten Dag ze liweren. Mir maache keen Transport vu Mëllechprodukter, vun gefruere Saachen oder Artikelen, déi schnell verdiirwen, nach vu Gedrenkskëschten a vun ze groussen oder ze schwéiere Saachen. Mir këmmeren eis net ëm Vidangen.

FR: de LUNDI à VENDREDI

Vos achats doivent être faits avant 14h00 pour que nous puissions vous les livrer le jour-même.

Nous n'acceptons pas le transport d'aliments périssables, ni de produits laitiers, ni de viandes ni d'aliments congelés. En outre, nous ne pourrons pas accepter d'objets encombrants ou de caisses de boissons.

P: de SEGUNDA-FEIRA a SEXTA-FEIRA

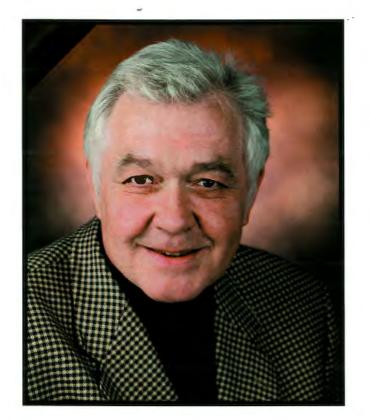
As compras devem ser feitas antes das 14h00 par serem entregues no mesmo dia.

Nos não aceitamos os transportes de productos lácteos, congelados ou que se estragam depresa, as caixas de bebidas e materias que ocupam muito espaco que são demasiado pesados. As compras devem ser pagas por vocés e nos não nos occupamos do reembolsar o vasilhame.

CIGR NORDSTAD asbl. 27, rue Jean l'Aveugle L-9208 Diekirch Tel: 26 80 33 76 Fax: 26 80 33 75 E-mail: nordstad@cig.lu

Erënnerungen un den Armand Nicolas

Pompjeeskommandant 1969 – 2003



Schons iwwert ee Jar ass vergangen dat d'Noricht vun dengem iwweraschenden Dud deng Frenn a Kollegen aus dem Zenter Dikrich paralisiert hot, all stoungen se enner Schock. Ee Steck Dikrich hot eis fir emmer verlooss, Stad a landbekannt als Nicolas'en Arm oder de Feierarmy an och de Muli. Net emmer e bequemen Mattbierger wann et em d'Wuel vu sengen Pompjée gung. Dann ass och emol mat der Fauscht op den Dösch geklappt, an d'Stëmm mi haart ginn.

Mir schreiwen d'Jar 1961 wi d'Pompjeeën aus der Sauerstad Dikrich eng nei Ära agelaut hunn. Genee op den 11ten November hot den Dikricher Korps dech a seng Reien opgeholl, ënnert der Korpsnummer 216 bei der Féderation ugemellt.

D'Begeesterung fir d'Feierläschwesen krus du schons mat an d'Wéi geluegt. Och dei Papp, dei Brudder an 2 Monnien waren zu desem Zeitpunkt aktiv Memberen vum Korps Dikrich. Beharrlich an mat rasantem Tempo hos du de Wee no uewen gemach, well dir vun Ufanks un Verschiddenes uewe geleeën hot, a fir dat z'änneren

däerf een net an der hönnichter Rei stoen. Bannen 8 Jar hos du et färdig bruecht, dech vum Sekretär iwwer de Sektionschef zum Ennerkommandant ropzeschaffen. D'Kréinung vum Ganzen war awer d'Wiel zum Kommandant, am Jar 1969, zu deem Zeitpunkt dee jingsten Kommandant am Land. Deng Verbassenheet an dein Talent fir net lasszeloossen hu Villes bewierkt an et méiglich gemaach, datt eis Gemengeresponsabel sech bereet erklärt hun, hir Pompjeeën mat modernstem Asazmatérial z'équipiren.

Nei Reimlichkeeten fir Pompjeeën a Protection Civile; Uschafung vun enger Drileeder DL30; dem Tankwon TLF 4000; dem Bronto Skylift; deelweis Emstellung vum Fouerpark op Wiessellueder; der Spezialwäschmaschinn fir Asazgezei asw.

Doniewt wars de och nach Zenterchef vum Asazzenter Dikrich vun der Protection Civile, an domatt och Chef iwwer den Ambulanz- an Sauvetagedéngst. Als Instrukter vum Sauvetage wars du mi am Rest vum Land könnig wi doheem.

Als sozial dinkende Mënsch has du dech op verschidden Themen ageschoss. Deng Gewerkschaft war fir dech e rudd Duch. Bekannt war dein Asaz fir optimal Versecherungen fir d'Pompjeeën am Asaz.

Ee grusse Stellewert fir dech hat d'Geselligkeet. Keng Stonn war dir ze spitt oder ze fréi fir a geselliger Ronn ze setzen an ze versichen eis der e puer ze bönneren.

Armand, dein Dud hat eis firun eng Rei Problemer gestallt, déi mir awer zum grissten Deel geléist kruten, duerch deng wertvoll Virarbecht enner dengem Moto, "Et muss och goen wann ech net do sen."

Dech ersetzen ass net méiglich, mir können dech nëmmen a gudder Erennerung halen.

Salut Armand,

den Asazzenter Dikrich

Een Dag an der Natur mat der Gemeng Dikrich 1. Juli 2005

CENTRE ÉCOLOGIQUE HOLDAER DIEKIRCH

Wanderung mit dem Revierförster Jeff Sinner im Gemeindewald Holdaer.

Besichtigung des "Centre écologique Holdaer" und des Bienenstandes des lokalen Bienenzuchtvereines.

Freitag 1. Juli 2005 um 14:00 Treffpunkt: Parking Fridhaff - Holdaer (Kreisverkehr Fridhaff 200 Meter in Richtung Hosingen)

Organisator: Gemeinde Diekrich, Eigentümer des "Centre écologique communal Holdaer"

Infos und Anmeldung: Sinner Jeff Gemeindeförster

Tel.: 80 33 17 Jeff.Sinner@ef.etat.lu



Les services communaux

D'EQUIP VUN DE 'SERVICES INDUSTRIELS'

7 rue de Larochette, Électricité, eau, antenne collective, chauffage urbain, gaz naturel, piscine et hall des sports.



Diekirch, Ville Propre



Depuis quelques mois, des sachets sont disponibles gratuitement aux distributeurs «BRAVO» installés à différents endroits dans notre ville.

Le ramassage des déjections canines est l'affaire de tous. C'est un geste civique, responsable et réfléchi. En ramassant, je contribue au respect de mon environnement, à l'amélioration de mon cadre et de ma qualité de vie.



25

Informations écologiques

SuperDrécksKëscht 17.05.05 à Diekirch

SUPERDRÉCKSKËSCHT® FIR BIIRGER: PEINTURES, LAQUES ET PEINTURES D'IMPRESSION

Les peintures et les laques ne servent pas seulement à embellir certains objets, mais également, et c'est le cas le plus fréquent, à les protéger des organismes nuisibles et de l'impact des conditions atmosphériques. Les colles et les mastics, les crayons et les peintures d'impression ont à peu près la même composition chimique que les peintures et les laques.

PRODUITS

- Peintures et laques: p.ex. peintures acryliques, peintures à dispersion, vernis, résines synthétiques liquides, glaçures, imperméabilisants, laques synthétiques, glacis, peintures au latex, laques à résine naturelle, laques cellulosiques, peintures à l'huile, laques à l'huile.
- Peintures protectrices contenant des matières actives fongicides et insecticides: peintures antifoulings, apprêts, glacis pour la préservation du bois
- Mastics, colles, crayons contenant des solvants (feutres, crayons pour retouche de carrosseries, marqueurs, efface-encre)
- Vernis d'ébéniste, cires

INFORMATIONS

Les peintures et les laques contiennent des pigments ou des colorants, des solvants, des liants et autres additifs. Autrefois, on utilisait souvent comme pigments des composés de métaux lourds toxiques, p.ex. du jaune de cadmium ou du minium de plomb. Ceux-ci peuvent atteindre l'organisme humain directement ou par le biais de la chaîne alimentaire. Les solvants présentent un risque pour les eaux et pour la santé et prennent feu facilement. Les additifs sont souvent des conservateurs, p.ex. le formaldéhyde.

Ceux-ci sont également très nocifs.

9h00-17h00 Al Seeërei, 9h00-11h00 Parking Piscine

Utilisez seulement des produits de date récente. Les produits fabriqués dans les années soixante et soixante-dix sont souvent très dangereux. Ils contiennent le plus souvent des substances très toxiques, p.ex. du pentachlorophénol (PCP) ou du lindane ainsi que des fluosels et des sels arséniés.

RECYCLAGE/ÉLIMINATION ÉCOLOGIQUE

Les emballages souillés qui représentent en poids la plus grande partie de ce groupe de substances peuvent être recyclés, une fois qu'ont été retirés les résidus adhérant aux parois. Pour ce faire, le matériau dans son ensemble est grossièrement broyé et les résidus liquides sont séparés. Ensuite, le matériau est refroidi à –80°C et traité dans un broyeur à marteaux afin de détacher les résidus solides. Les différentes fractions (métaux, plastiques, résidus solides) sont séparées par le biais de tamis et de séparateurs magnétiques. Le métal est soumis à une valorisation matière, les granulés de plastique sont utilisés pour produire de l'énergie, les résidus de peinture et de laque sont éliminés par traitement thermique à température élevée.

PRÉVENTION ET RÉDUCTION - NOS CONSEILS

- Utilisez des produits écologiques, p.ex. des peintures et des colles fabriquées à partir de matières premières naturelles (plantes et pigment minéral, amidon/fécule, gélatine).
- Veillez à ce que les produits portent des labels environnementaux reconnus.
- N'achetez que les quantités dont vous avez réellement besoin.
- Les résidus se conservent mieux si vous fermez bien les récipients et si vous les stockez retournés sur le couvercle.
- En choisissant les bois et la construction appropriés, vous pourrez réduire sensiblement l'utilisation de produits de préservation du bois.

Ovation des sportifs méritants 2004 par la Ville de Diekirch



Éierung vum Zenterchef Paul Wagner



D'Gemeng Dikrich, Dikricher Pompjeeën an déi Fräiwëllig vun der Protection Civile hu viru kuerzem de Paul Wagner, Pompjeesënnerkommandant (1972– 2005), resp. Zenterchef (1989–2005) geéiert.



Eisenhütte / Fonderie Diekirch Gründer: Pierre Joseph Vanderaiken von Aloyse DAVID

ANKAUF DES BAUPLATZES

Gemäß Akt vom 9. Februar 1862 aufgenommen im Amtswohnsitz des Notars Nicolas Wolff zu Vianden ließ Henri Marechal, Landwirt aus Diekirch, mehrere Grundstücke versteigern.

Vanderaiken erwarb folgenden Artikel:

Article cinq. Une pièce de terre située au lieu dit Gierengart, contenant environ quarante-un ares, entre Martin Bintzler et l'avocat François d'un côté, Pierre Schwickerath de l'autre côté, d'un bout la route de l'Etat, de l'autre le chemin communal dit Heiligenkreutzweg, a été adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur Pierre Joseph Vanderaiken, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Diekirch, présent et acceptant, movennant quatre mille cent vingt-cing (4.125.-) francs.

Die Eheleute Pierre Joseph Vanderaiken-Bock verkauften am folgenden ersten September zum Preise von

3.448,50 Franken, eine Parzelle von 18 Ar 15 Centiar des von Marechal angesteigerten Ackerfeldes an die Société Royale Grand-Ducale des chemins de fer Guillaume Luxembourg mit Sitz in Luxemburg (- pour être incorporée au chemin de fer et ses dépendances sur la ligne de Diekirch -). Die angekaufte



Parzelle diente zur Errichtung der Bahnhofsanlage. Die Eisenbahnlinie Luxemburg - Diekirch wurde im Jahre 1862 eingeweiht und in Betrieb genommen.



18. in Floring Wächter an der Sauer. Britishing in George

Diekircher Butte.

Unterzeichneter beehrt sich, bem geehreten Bublicum zur gefälligen Renntnißnahme zu bringen, daß man auf genannter Hutte außer ben in das Kach ber gewöhnlichen Gifen-Bugwaaren einschla= genden Artikel die neuesten und vervollfommnetsten Modelle zu Gartentischen, Banten, Stuhlen, Pflugen, Badfelmaichinen, Dachfenstern zc. findet.

Diefirch, den 25. April 1865. 3414 Vanderaiken.

Unterzeichneter beehrt sich, dem geehrten Publicum zur gefälligen Kenntnißnahme zu bringen, daß man auf genannter Hütte außer den in das Fach der gewöhnlichen Eisen-Gußwaaren einschlagenden Artikel die neuesten und vervollkommnetsten Modelle zu Gartentischen, Bänken, Stühlen, Pflügen, Häckselmaschinen, Dachfenstern etc. findet. Diekirch, den 25. April 1865.

Vanderaiken.





Pierre-Joseph Vanderaiken war geboren am 20. Januar 1822 in Hollogne bei Lüttich. Im Jahre 1842 wurde in Diekirch, unter seiner alleinigen Leitung und nach seinen Anweisungen die erste steinerne Brücke über die Sauer erbaut. Im Jahre 1850 erhielt er den Auftrag zur Errichtung des Justizgebäudes in Diekirch. Am 30. Juni 1852 heiratete er in Vianden Marie Bock, geboren am 28. Mai 1831 in Vianden. Sie war die Tochter von Carl Bock, Gerber und Magdalena Mertz, Gattin in zweiter Ehe von Gerber Jacob Salner. 1856 errichtete er mehrere Kalköfen am Südhange des Herrenberges in Diekirch.

1865 übernahm er den Bau einer Brücke über die Mosel bei Remich sowie einer andern in Reisdorf über die Sauer. Zu jener Zeit war es üblich, erst nach Erhalt des Auftrages, die benötigten Handwerker und Handlanger als Taglöhner zu verpflichten. Sie wurden nach Fertigstellung der Bauwerke wieder entlassen.

Pierre-Joseph Vanderaiken verstarb am 4. Oktober 1866 an den Folgen der Choleraseuche in Diekirch im Alter von 44 Jahren.

Das auf dem Friedhofe zu Diekirch errichtete vier Meter hohe Grabmal aus Sandstein besteht aus zwei gleichen Teilen. In der unteren Hälfte sind die Namen und Daten der Familienmitglieder an einer achteckigen eingebauten Säule verzeichnet. Im Oberteil ist folgende Inschrift eingemeißelt: P.J. Vanderaiken, industriel et échevin de la Ville de Diekirch, décédé le 4 oct. 1866 à l'âge de 44 ans. Über der Säule thront die Statue des Merkur, Beschützer von Handels- und Geschäftsleuten sowie von Reisenden. Er trägt auf dem Kopf einen Helm mit zwei Flügeln. In



Grab Vanderaiken

der linken Hand hält er ein Rad mit ebenfalls zwei Flügeln größeren Ausmaßes.

Nach dem Tode ihres Mannes und der Abtretung der Kalkbrennerei an Ernest Vannerus führte die Witwe Vanderaiken nur mehr die Eisenhütte weiter.

Wie vermögend die Dame war geht aus folgender Unterlage hervor.

Auszug aus dem Gemeindebericht der Stadt Diekirch vom 24. Juni 1868:

Avance offerte par Mme Vve Vanderaiken de 60.000 francs.

Vu l'arrêté Royal Grand-Ducal en date du 2 juin 1868 portant autorisation de contracter un emprunt jusqu'à concurrence de la somme de 100.000 francs, remboursable par annuités.

Considérant que la ville a besoin d'argent pour payer les dépenses de la construction de l'Eglise.

Considérant que Mme Vve Vanderaiken de Diekirch offre de faire à la ville une avance de 60.000 francs à charge d'intérêts au taux de 5% l'an prenant cours à dater de chaque versement.

A l'unanimité le conseil communal accepte l'offre de Mme Vve Vanderaiken.

30

VERKAUF DER GIEßEREI AN DR. VIKTOR SCHROEDER

Abschrift der Urkunde vom 4. November 1907:

Kaufvertrag zwischen den Endesunterzeichneten:

- 1) Dame Madeleine Rentnerin, Witwe von Peter Joseph Vanderaiken, zeitlebens Industrielle,
- 2) deren Tochter Dame Valerie Vanderaiken, Rentnerin, Witwe von Johann Peter Scholtes, zeitlebens Arzt, beide wohnhaft zu Diekirch, als Verkäuferinnen einerseits, und
- 3) Herrn Viktor Schroeder, Arzt, ebenfalls in Diekirch wohnhaft, als Käufer anderseits, ist heute folgender Kaufvertrag abgeschlossen worden, nämlich:

die zwei Erstgenannten verkaufen an den Letztgenannten, mit sofortigem Genußantritt, ihr in Diekirch



Adresse Télégraphique : GEMEN-DIEKIRCH

Téléphones nes 28 et 59

ORGES DE DIEKIRCH

GEMEN-MERIS

Ateliers de modelage

DIEKIRCH (Grand-Duché de Luxembourg)

Machines agricoles

Division : FONDERIES

Fontes moulées : brutes et parachevées de toute nature a) SUR MODELE, plan et au trousseau;

Sur tous les modèles se rattachant aux instruments et machines agricoles et industrielles.

Spécialité de

- a) Moulage mécanique et à la main en grandes séries;
- b) BATIS ET PIÈCES de machines-outils
- c) Organes de moteurs et d'appareillage électrique;
- d) Engrenages bruts et taillés
- e) Poulies à empreintes et étais pour chaînes calibrées d'après plus de 1,000 modèles;
 f) Buanderies coniques de la contenance garantie de 35 à 125 l.
- pour la lessive et la préparation du manger au bétail;
 g) Cuves en fonte pour distilleries et entrepreneurs de constructions:
- h) Foyers de lessiveuses, grandeurs différentes;
- i) Poteaux de réverbère pour usines à gaz;
 j) Poteaux indicateurs de route;
- k) Poteaux-avertisseur:
- 1) Colonnes pleines et creuses, unies, cannelées et ornementées; m) Articles de canalisation;
- n) Plaques de dallage;
- o) Poids à peser;p) Croix funéraires, etc., etc.

FONTE

industrielle, mécanique, ménagère

distilleries.

cimenteries, constructions installateurs laminoirs naréchaux

usines électriques usines à gaz.

Division : ATELIERS DE CONSTRUCTIONS

Constructions mécaniques

Constructions métalliques.

Construction de machines agricoles.

Roues en fer, moyeu fonte, de toutes forces et de tous systèmes à l'usage de machines agricoles et industrielles

Armatures, pour hauts fourneaux et conduites de gaz.

Clapets d'explosion, etc., etc.

Serrarerie artistique et de bâtiment.

Organes de transmissions.

Tout travail de tour, raboteuse, foreuse et de forge.

Exécution rapide et solgnée de toutes commandes

am Bahnhofe gelegenes Anwesen bestehend aus Fabrikgebäude sowie Wohnhaus - gegenwärtig bewohnt durch den Werkführer H. Nikolaus Poos -Warenräume, Schuppen, Kohlenschuppen und freiem Platze, alles in einem Beringe, groß vierunddreißig Ares und zweiundsiebenzig Centiares, gelegen Ort genannt "Guirengart", eingeschrieben im Cadasterplan der Gemeinde Diekirch, Sektion A unter den Nummern 1336/1292, 1336/1295. 1336/4469, 1330/4470, gelegen zwischen Felix Reding einerseits und Gores andererseits, stoßend nördlich an den Gemeindeweg genannt "Heiligenkreutzweg" und südlich an das Eigentum der Wilhelm-Luxemburg-Eisenbahn, für den vereinbarten Kaufpreis von zwanzigtausend Franken

Das Immöbel geht über in die Hände des Käufers in dem Zustande wie dasselbe sich heute vorfindet, mit allen ihm etwa anklebenden aktiven und passiven Dienstbarkeiten

Deiwelselter 1/2005

31

Deiwelselter 1/2005

Eisenhütte / Fonderie Diekirch



In dieser Summe ist nicht einbegriffen der Wert der vorhandenen industriellen Einrichtungen der in obigen Immöbeln betriebenen Gießerei, Schlosserei und Schreinerei. Sind ebenfalls ausgeschlossen die vorhandenen Vorräte an Roh- und Brennmaterial und sonstigen

So geschehen zu Diekirch am vierten November 1907, in duplo ausgefertigt, jedes Exemplar von beiden Parteien



unterschrieben und jeder Partei ein Exemplar eingehän-

(es folgten die Unterschriften)

VERPACHTUNG DER GIEßEREI

Einen Monat später, am 26. Dezember 1907, verpachtete Dr. Victor Schroeder die angekauften Anlagen an den Industriellen Edouard Gemen-Meris aus Diekirch

Der Pachtvertrag wurde abgeschlossen für die Dauer von

15 Jahren mit Beginn am ersten Dezember 1907. Die Einrichtungen wurden Eigentum des Pächters. Der Pachtpreis betrug 1800 Franken jährlich, zahlbar am 11. November eines jeden Jahres.

Folgende Bestimmung regelte die Lage beim Ablauf des

7) Arrivant la fin du bail après quinze ans révolus, le bailleur aura le droit de demander à Monsieur Gemen, qu'il prenne comme associé un des ses fils, qui devra cependant être porteur d'un diplôme d'ingénieur ou de licencié en sciences commerciales.

Am 16. Oktober 1909 wurde der Vertrag von 1907 geändert. Die Dauer wurde auf zwanzig Jahre ausgedehnt, und der jährliche Pachtpreis wurde infolge Verbesserungen der Anlagen auf 2600 Franken erhöht. Depuis que le bail a pris cours le sieur Victor Schroeder a sur le désir du preneur Gemen, élevé d'importantes constructions servant à l'exploitation de l'usine et de la fonderie, entre autres: deux petits bureaux, un grand bureau principal, un hangar y attenant, un nouvel atelier de construction avec galerie en béton et un bureau du contremaître, un séchoir à noyaux et à sable, des cabinets d'aisance, un petit bureau devant le bâtiment principal, des travaux de canalisation; des constructions et d'autres travaux pour lesquels le sieur Schroeder a dépensé au-delà de quinze mille francs.

Dieser zweite Vertrag wurde auf dem Hypothekenamt zu Diekirch überschrieben am 8. November 1909 mit folgender Vollzugsklausel:

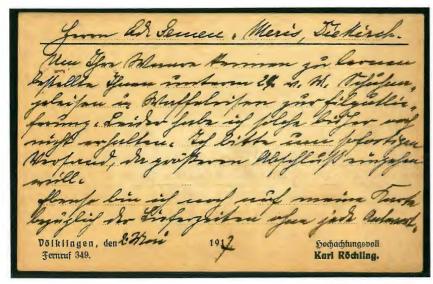
> Au nom de son Altesse Royale Guillaume, par la Grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc. etc. etc. Nous Marie Anne, Grande-Duchesse,

Régente du Grand-Duché de Luxembourg, A tous présents et à venir salut. Faisons savoir:

(folgte der Text der Urkunde aufgenommen durch Notar Lucien Salentiny aus Ettelbrück)

VERKAUF DER GIEßEREI AN EDOUARD **GEMEN-MERIS**

Am 19. Dezember 1917 verkaufte Dr. Victor Schroeder





Herrn Ed. Gemen-Meris, Diekirch

Um Hire Waare kennen zu lernen bestellte Ihden unterm 24. v.M. Schuhnageleisen u. Warfeleisen zur Eilgütlieferung. Leider habe ich solche bisher noch nicht erhalten. Ich bitte um sofortigen Versand, da grösseren Abschluss eingehen will.

Ebenso bin ich noch auf meine Karte bezüglich der Lieferzeiten ohne jede Antwort.

21n

Page Ed. Gemen-Meris, Eisenhütte Diekirch.

Wix-besitzen Jhre gefl. Postkarte vem 25. ds. Mts. und danken Jhnen für Jhre gefl. Anfrage auf Stahlformguss etc., müssen Jhnen jedoch erwidern, dass wir die Fabrikation dieser Artikel aufgegeben haben und daher nicht mit Offerte dienen



CARTE POSTALE

Mi. Gemen - Merie

WEIDENHAUPT FRÈRES Quinceilleria REMICH r. D. de Euxenbo

Diekirch

Chr. Schüttler Woe. ahnstation Vogelsang i. W.

Remich, le......8. Dezember 1928

Herrn Ed. Gemen - Meris Diekirch ***** Wollen uns gefl.senden lassen:

1 Radbuchse 280 mm.lang 35 x 62 mm.weit 12 mm. stark.

Anna: 6 ovale Brattojfe 30 35 9m lang fr 3
6 Zicker Gaffeleism karred my Blomes



Georg Huffer Kohlen- u. Baumaterialien engros u. endetail aulautern a. d. Saar

J. Wertheimer

hochachtungsvoll

Barmen ilegramm-Adresse : lüter-Barmen-Loh

Postfarte



Firma Ed. Gemen Meris, vorm. Vanderaiken, Eisenhütte Diekirch / Luxemburg/ Diekirch

Wir bestätigen den Empfang Ihres w. Tele gramms und teilen Ihnen höfl, mit, dass der grösste Teil der freundl, bestellten gehrauben bereits am Samstag an Thre w. Adresse abgegangen ist.

> Stets gerne zu Ihren Diensten, zeichnen, hochach tungsvoll

> > Holzkohlenmehl.

Steinkohlenmehl.

Koksmehl.

Böhm. Grafit.

Ceylon Grafit.

Härtepulver.

Barmen, den 13. April 1908.

Ed. Gemen Meris, vorm. Vanderaiken Eisenhütte Diekirch

Diekirch / Luxe

UERDINGEN.

Ich bitte um geft. umgehende Rücksendung meiner noch bei Ihnen befindlichen Säcke - soweit leer -, da ich sehr verlegen darum bin.

Hochachtungsvoll!

Theod Schwiertz Abth. Mineral-Müllerei. Gegründet 1843.





gemäß eines Schreibens unter Privatschrift an Edouard Gemen-Meris den Betrieb zum Preise von 82.500 Franken, welcher wie folgt beschrieben wurde:

Die Immöbel der Gießerei gelegen in Diekirch, Kreuzstraße, waren eingeschrieben im Kataster der Gemeinde Diekirch, unter Sektion A, wie folgt:

- 1) Haus, Nr. 1330/1292 "rue de la Croix" groß 25 Centiar:
- 2) Lager, Nr. 1330/4469, groß 2 Ar 08 Centiar;
- 3) Gießerei, Nr. 1330/4747, groß 7 Ar 90 Centiar;
- 4) Büro-Lager, Nr. 1330/4749, groß 1 Ar 59 Centiar;
- 5) Lagerplatz, Nr. 1330//4821, groß 20 Ar 05 Centiar;
- 6) Werkstätte, Nr. 1330/4822, groß 2 Ar 85 Centiar; Zusammen groß 34 Ar 72 Centiar.

Dieses Schreiben, in doppelter Ausführung, eingetragen auf einem Bogen Briefpapier mit dem Titelkopf des Dr. Victor Schroeder und von ihm eigenhändig geschrieben, wurde erst am 15. März 1932 von Rosalie Meris, Witwe von Edouard Gemen, verstorben am 12. März 1931 zu Diekirch, bei Notar Schoetter zu den Akten hinterlegt und wurde so erst rechtskräftig.

ÜBERNAHME DER GIEßEREI DURCH DIE WITWE ROSALIE GEMEN-MERIS

Die Ehe Gemen-Meris blieb kinderlos. Weil keine testamentarische Verfügung bestand fiel nach dem Ableben von Edouard Gemen am 12. März 1931, sein Anteil am Vermögen der Gütergemeinschaft an seine gesetzlichen Erben, die ihre Anteile an der Gießerei durch den notariellen Akt vom 19. Dezember 1939 der Witwe Rosalie Gemen-Meris übertrugen.

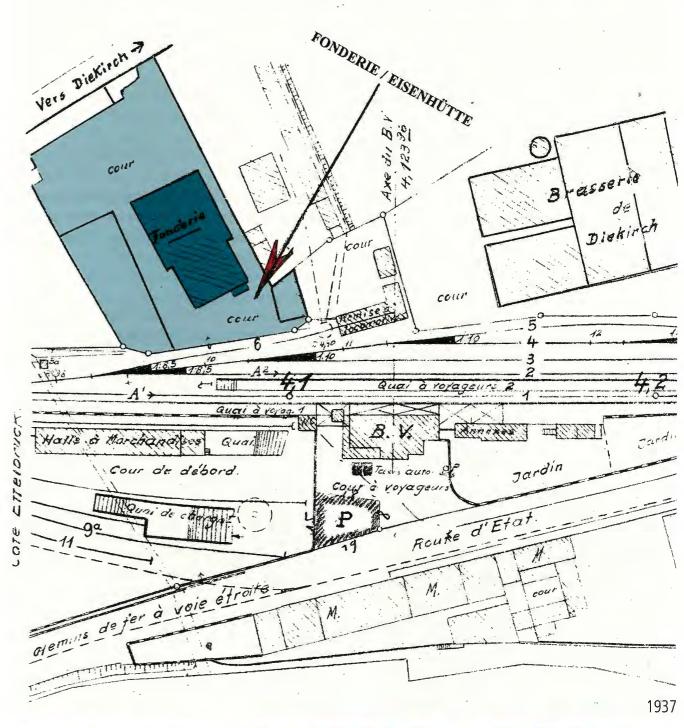
Rosalie Meris verstarb während der Rundstedtoffensive am 28. Dezember 1944 in Luxemburg. Sie hinterließ ihre Nachlassenschaft an die gesetzlichen Erben, ihre Schwester Catherine Meris, Ehefrau von Alfred Sion, beide wohnhaft zu Rochefort in Belgien sowie an ihre Neffen Marcel Meris und René Meris, beide in Vertretung ihres verstorbenen Vaters Adolphe Meris, Bruder der Verstorbenen.

Gemäß dem Teilungsakt vom 28. April 1949 aufgenommen durch Notar Roger Wurth aus Luxemburg erhielten die Gebrüder Marcel Meris und René Meris die Fabrikanlagen gelegen in der Industriestraße zu Diekirch. Henri Marcel Kemp übernahm bis zu

seinem Tode im Jahre 1972 die Leitung des Betriebes.

Marcel Meris verstarb am
29. März 1977 in
Luxemburg. Durch Akt
aufgenommen durch
Notar Hansen-Peffer
am 2. Dezember
1980 verkaufte sein
Sohn Norbert Meris,
Lehrer zu Luxemburg seinen Anteil an der Fabrik
an die Eheleute René Meris
und Valentine Wagner.

GARE DE DIEKIRCH









37

Informations culturelles

Cinéma

Ciné SCALA – 31 rue Jean l'Aveugle – Tél.: 80 31 29 Das wöchentliche Kinoprogramm erfahren Sie in den Tageszeitungen, im Schaufenster des Kino SCALA und in den Schaukästen (Kluuster, Château Wirtgen und am Bahnhof).

Weiterhin ist das Programm auf dem Info-Kanal der Gemeinde einzusehen.

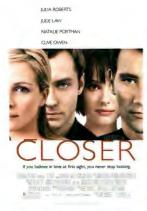
Le programme hebdomadaire du cinéma est publié dans les quotidiens, dans la vitrine du ciné SCALA et dans les vitrines installées à la place Guillaume, au Château Wirtgen et à la gare des CFL.

Le programme est également disponible sur l'infocanal de la Commune.

Mardi, le 3 mai 2005 Présentation du film français PETITE LILI

Prochainement:

Closer – Spongebob – Hotel Rwanda – Robots – Be Cool Aviator – Miss Congeniality









Concerts

«B»
comme Bach,
comme Bourrée,
comme Baroque,
ou encore Basse-danse,
Blues...

Maintes déclinaisons et variations sont imaginables; à travers un concept ouvert, les organisateurs et acteurs culturels de la région, animés par un même souci de qualité, souhaitent proposer à leurs publics une programmation diversifiée et séduisante.

La première édition de ce «B» festival, affichant la musique baroque comme devise et se déroulant dans la région de la «Nordstad» et de la Sûre, propose en l'espace d'une semaine trois rendez-vous dans trois lieux différents; les partenaires sont le Conservatoire du Nord, le Centre des Arts Pluriels, la Commission culturelle de la Ville de Diekirch, le «Kammermusekveräin Lëtzebuerg», la Commission culturelle de Feulen et l'association «Islecker Art».

Vieille Eglise Saint Laurent

Dimanche, le 24 avril à 17.00 heures

Bach - Weltliche Kantaten Via Nova Consort (Saarbrücken)

Ensemble vocal du CMNord

Marc Jacoby, direction

Mechtild Blaumer (violon-conducteur)

Mariette Lentz (soprano)

Anja Bittner (soprano)

Andreas Post (ténor)

Manfred Bittner (basse)

Programme:

J.S. Bach Cantate burlesque BWV 212 –

Mer hahn en neue Oberheet

Ignaz Franz Biber Fidicinium sacro- profanum

(Sonata 1,3, und 7)

J.S. Bach Jagdkantate BWV 208 –

Was mir behagt, ist nur die muntere Jagd

Bauern- und Jagdkantate von Bach sowie hochexpressive Kammermusik von Heinrich Ignaz Biber erklingen in diesem Konzert, das von der «Commission culturelle» der Stadt Diekirch getragen wird. Die historisch und akustisch wertvolle «Al Kierch», die Solisten und das Orchester von internationalem Rang, aber auch der Chor des CMNord versprechen einen besonderen Abend.

Bachs Jagdkantate ist sein frühestes weltliches Werk dieser Gattung und atmet die ganze Jugendfrische eines Erstlingswerkes; die einzelnen Sätze sind noch verhältnismässig knapp gehalten und gerade dies verschafft dem Werk einen zügigen Fortgang und fesselt den Hörer.

Die Bauernkantate ist eines seiner volkstümlichsten und fröhlichsten Werke, und ist zugleich die späteste seiner datierbaren Kantaten. Bachs Vertonung beeindruckt durch die ungekünstelte Selbstverständlichkeit, mit der volkstümliche und hochstilisierte Formen zur Einheit zusammenwachsen, ähnlich wie wir es später in Mozarts Zauberflöte wiederfinden.

Heinrich Ignaz Biber gilt als der grösste deutsche Geigenkünstler des 17. Jahrhunderts. Auch als Komponist, im Dienst des Erzbischofs von Salzburg, wurde Biber zu einer der bedeutendsten Persönlichkeiten seiner Zeit.



Mechtild Blaumer und Gerald Hambitzer gründeten 1996 das Via Nova Consort, um sich neben der Aufführung der bekannten Kompositionen des 18. Jh. besonders der Wiederentdeckung und Pflege der einzigartigen Musik des 17. Jh. zu widmen.

Die Mitglieder des Ensembles haben sich bereits in bekannten Barockensembles einen Namen gemacht (Concerto Köln, Musica Antiqua, Balthasar Neumann Ensemble u.a.), und unterrichten an den Musikhochschulen Köln und Saarbrücken. Ihre spielpraktische Erfahrung im Bereich der historischen Aufführungspraxis und ihre fundierten stilistischen Kenntnisse beeinflussen ihre gemeinsame Arbeit und haben, verbunden mit ihrem virtuosen Musizierstil und originellen Programmideen, zu vielbeachteten Konzerterfolgen geführt.

Das Ensemble Vocal des CMNord wurde 1981 von seinem Dirigenten Marc Jacoby gegründet und geniesst auf Grund seiner vokalen Qualitäten uns stilgerechten Interpretationen einen ausgezeichneten Ruf.

VIEILLE EGLISE SAINT LAURENT

• Mercredi, le 4 mai 2005 à 20.00 heures Concert de printemps

Ensemble symphonique de Diekirch Dir.: Norbert Colling, au programme des œuvres de Fischer, Mozart, Krommer, Debussy, Respighi

Diekirch Live 2005

Samsdes, den 25. Juni

an der Aler Seeërei an an der Grussgaass vun 12.00 Auer un.

Apéritifconcert vun der Bauerekapell, Audition vum Conservatoire du Nord, Mini-Playback-show a Rockkonzert.

Org.: Commission de la Jeunesse de la Ville de Diekirch

Expositions

MAISON DE LA CULTURE

- Exposition des œuvres des Femmes libérales du Nord du 24 juin au 3 juillet 2005, Vernissage: le 23 juin
- Exposition d'été des membres de l'association artistique «La Palette» du 08 au 24 juillet 2005, Vernissage: le 07 juillet

La galerie restera fermée de début avril jusque début juin 2005 à cause de travaux.

Manifestation

GAART AN HEEM DIEKIRCH

Eis Mammendagsfeier ass programméiert fir e Sonndeg, den 12. Juni 2005 an der aler Hotelschoul Ufank: 15.00 Auer



Informations générales

INTERNETKURS FÜR PERSONEN OHNE JEGLICHE VORKENNTNISSE

Maison Neiers, rue de Stavelot N° 32, bietet einen Internetkurs für Einsteiger an.

Die Termine sind am:

18./21./25./28. April und am 2./9./12. Mai jeweils Montags und Donnerstags morgens von 9 bis 11 Uhr. Der Preis beträgt vorraussichtlich 14 Euro.

Weitere Informationen im Café Neiers oder telefonisch unter Tel.: 80 99 71.

SCHWÄNZSCHULL

Gesicht ginn

MONITEURS/TRICES (ab 17 Jar) vun Dikrich

fir d'Spillnomëttiger vun der Schwänzschull vum 29. August bis den 2. September 2005 (8 Stonnen den Dag)

Informatiounen an Umeldung um Tel.: 87 84 03

MARCHÉS MENSUELS

De Maart gëtt all Mount vun 8.00 - 12.00 Auer op der Kluuster (place Guillaume) bei der Dekanatskiirch ofgehalen

> Datume si fixéiert: Dënsdes, den 19. Abrëll 2005 Dënsdes, den 17. Mée 2005 Dënsdes, den 21. Juni 2005

MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Den neie Wochemaart gëtt all Dënsdig vun 8.00 -12.00 Auer an der Foussgängerzon (rue St Antoine) ofgehal.

Datume si fixéiert:
Dënsdes, den 12. Abrëll 2005
Dënsdes, den 19. Abrëll 2005
Dënsdes, den 26. Abrëll 2005
Dënsdes, den 3. Mai 2005
Dënsdes, den 10. Mai 2005
Dënsdes, den 17. Mai 2005
etc.

CLUB SENIOR HIIRZEBIERG CENTRE KENNEDY – ETTELBRUCK

bietet folgende Aktivitäten in der Gemeinde DIEKIRCH an:

- Pétanque: jeweils donnerstags, ab 7. April von 9.30-11.00 Uhr auf der Pétanque-Piste in der rue J.P. Glaesener in Diekirch.
- Nordic-Walking Info-Treff: am Donnerstag, den 12. Mai, 14.30 Uhr (demnächst 3x im Monat).
- Bienenwachskerzen: am Donnerstag, 12. Mai um 10:00 Uhr in der alten Hotelschule. Ein Imker aus Diekirch gibt uns Informationen über seine Arbeit und die seines Bienenvolks. Gemeinsam stellen wir duftende Bienenwachskerzen her.

Ausflüge und Besichtigungen:

- Brüssel: am Freitag, den 8. April 2005
- Oktave: am Freitag, den 22. April 2005
- BALANCE Gesundsheitsausstellung: (in Solingen) am Freitag, den 13. Mai 2005
- Springprozession: am Dienstag, 17. Mai 2005

AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES

Profitez en 2005 des subventions communales pour la rénovation des façades!

Soutenez l'Administration communale dans l'effort d'améliorer la qualité de vie à Diekirch.

Rénovez les façades de vos immeubles en 2005. La Commune vous aide dans cette action par une subvention de 20% du coût relatif aux travaux effectués et spécifiés au règlement communal c. à d. la Commune participe par un montant minimum de 2,48 Euros jusqu'à un maximum de 3,72 Euros par m2 de façade rénovée.

> Adressez-vous au Service Technique pour tout renseignement. (Tél. 80 87 80 - 400)



An der Interkommunaler Tennishal vum SIT zu lerpeldeng si nach Stonne fräi.

Renseignementer: Tél.: 80 87 80-200 Reservatioune: Tél.: 81 76 15

AVIS AUX ÉLÈVES ET ÉTUDIANT(E)S

La Ville de Diekirch engagera pendant les congés scolaires d'été 2005 des élèves et étudiant(e)s pour les besoins des différents services communaux.

Les candidat(e)s doivent être âgées de 15 ans au moins. Les candidatures sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, B.P. 145 L-9202 Diekirch, pour le 7 mai 2004 au plus tard.

AVIS

Il est rappelé aux citoyens qu'il est strictement défendu d'ériger des constructions (chalets, hangars, étables, cabanes) dans les zones vertes (pentes du Herrenberg) et rurales sans être en possession des autorisations nécessaires.

Pour tous renseignements s'adresser au Service Technique M. Aloyse WEYLER

Tél.: 80 87 80 - 400

Tel.: 80 87 80 - 400

AVISO

Relembramos aos cidadaõs que é expressamente proibido edificar construçoes dentro das zonas verdes e rurais, tais como cabanas, currais ou arrumações como por exemplo na descida do Herrenberg, sem possuirem as autorisações necessarias a esse efeito.

Pora qualquer informação dirigir se ao Serviço Technico M. Aloyse Weyler

AVIS

Suivant règlement communal, il est défendu de déposer en permanence les poubelles sur les trottoirs et places publiques ainsi que dans les rues et ruelles de la Ville.

MITTEILUNG

Gemäss Gemeindereglement ist es verboten die Müllkübel dauernd auf den Bürgersteigen und den öffentlichen Plätzen sowie in den Strassen und Gassen der Stadt stehen zu lassen.

AVISO

Seguindo as règras cummunais é proibido de deixar constanmente as pubellas ca fora nos paceios e nos lugares publicos assim como nas e nos caminhos da Villa.

PRIX DE LA VILLE DE DIEKIRCH POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL 2004

Suivant règlement communal, le «Prix de la Ville de Diekirch pour la Conservation du Patrimoine naturel» est attribué annuellement, en totalité ou en partie, à un ou plusieurs habitants ou organisations de la commune de Diekirch pouvant faire preuve d'une réalisation de qualité dans le domaine de l'environnement naturel.

Pour l'attribution du prix 2004, les intéressés sont invités à remettre leur candidature par lettre adressée au secrétariat de la Ville de Diekirch pour le 2 mai 2005 au plus tard. Seules sont retenues les candidatures proposant des réalisations récentes mises en route ou achevées pendant l'année 2004.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser au secrétariat communal (tél.: 80 87 80 - 201)

Redaktiounsschluss fir den Deiwelselter 2/2005 ass den 20.05.2005.

Texter sinn als WORD-Dokumenter op folgend Adress ze e-mailen: neven.john@sdscom/lu Aner Elementer (Foto/Dokumenter) sinn ze schecken un: Gemeng Dikrich, M. John Neven. Weider Renseignementer: T.: 808780-203

Deiwelselter 1/2005 Deiwelselter 1/2005 Deiwelselter 1/2005

Die Polizei braucht Ihre Hilfe!

WORUM GEHT ES?

Im Rahmen des regionalen Sicherheitsplanes gegen Einbrüche und Diebstähle von Fahrzeugen führt die Polizei in diesen Wochen eine Sensibilisierungskampagne für Personen, die im Rahmen ihres Berufes im lokalen Umfeld tätig sind und einen engen Kontakt mit der Bevölkerung haben, also auch Sie!

Tatsächlich kann jeder aktiv zur Vorbeugung von Einbrüchen und der allgemeinen Sicherheit der Bevölkerung beitragen, durch eine erhöhte Aufmerksamkeit für "verdächtige" Aktivitäten in Ihren Ortschaften.



Die folgende Liste ist nur eine kleine Hilfe, Ihnen einige "verdächtige" Verhalten vorzustellen:

- Ausländische oder Ihnen unbekannte Personen oder Fahrzeuge, die sich mehrmals in einer Strasse oder Wohngemeinschaft aufhalten oder passieren (Auskundschaften von Wohnungen)
- Verdächtige Personen oder Fahrzeuge auf öffentlichen Parkings (Beobachten von anderen Autobesitzern)
- Spezielle Markierungen an Häusern (Fassade, Briefkasten,...)
- Offenstehende Fenster oder Türen von Häusern (falls Sie wissen, dass die Bewohner verreist oder abwesend sind)



 Informationen seitens der benachbarten Einwohner im Rahmen Ihrer üblichen Kontakte mit der Bevölkerung oder Nachbarschaft.

WAS TUN WENN SIE ETWAS FESTSTELLEN?

Zögern Sie nicht, die untenstehenden Dienststellen über Ihrer Beobachtungen zu informieren, auch wenn Sie sich nicht sicher sind.

Keine weiteren Massnahmen oder Untersuchungen sind von Ihrer Seite erforderlich, diese Aufgabe obliegt ausschliesslich den professionellen Stellen, in diesem Fall der Polizei.

Centre d'Intervention Diekirch: 4997-8500

NOTRUF: 113

CP/ DIEKIRCH: 244 81 200

La Police Grand-Ducal a besoin de votre aide!

DE QUOI S'AGIT-IL?

Dans le cadre du Plan Régional de Sécurité contre les cambriolages et les vols de véhicules, la Police effectue actuellement une campagne de sensibilisation pour les personnes travaillant sur le plan local et ayant un contact direct avec la population, donc entre autres vous!

En effet, tout un chacun peut activement contribuer à la prévention d'infractions et à la sécurité de la population, par une attention plus particulière à certaines activités «suspectes» dans les localités visitées.

A QUOI FAUT-IL FAIRE ATTENTION?

La liste suivante n'est qu'une aide sommaire pour vous donner une idée quelles activités ou comportements pourraient être qualifiés de «suspects»:

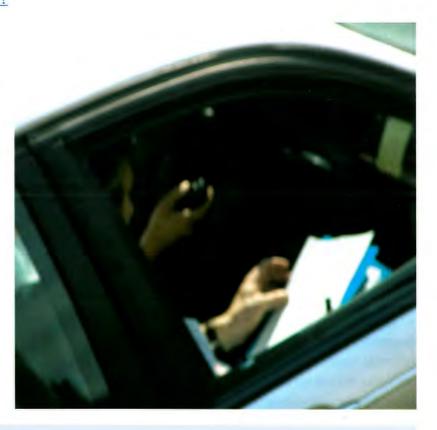
- personnes ou voitures inconnues ou étrangères dans la localité et passant à plusieurs reprises dans les rues ou cités (comportement de visite des lieux)
- véhicules ou personnes sur des parkings publics (observation d'autres propriétaires de véhicules)
- marquages particuliers auprès de certaines maisons (boîte aux lettres, facade, ...)
- portes ou fenêtres ouvertes de maisons (alors que les occupants sont certainement absents ou en vacances)
- renseignements ou informations de la

part d'habitants voisins dans le cadre de vos contacts usuels avec la population

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE?

N'hésitez pas à appeler les unités de police ci-dessous pour faire part de vos observations, même si vous n'êtes pas sûre de votre impression.

Aucune initiative d'enquête ou d'intervention n'est exigée de votre part, ce travail appartient exclusivement aux spécialistes dans la matière, à savoir la Police.



Centre d'Intervention Diekirch: 4997-8500

Appel de Secours: 113

CP/ DIEKIRCH: 244 81 200

Aides au Tiers Monde par la Commune de Diekirch

Red de Apoyo - Non à la torture

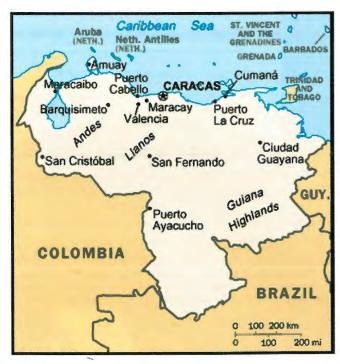
Projet Amnesty International au Venezuela 2003/2004

Projet présenté par l'association vénézuelienne de défense des droits humains et de lutte contre la torture «Red de Apoyo». Subvention demandée: 9000 \$, dont une moitié fournie par la Commune de Diekirch, Luxembourg, via Amnesty International Luxembourg.

Présentation du Venezuela

Historique rapide

Le Venezuela est l'un des trois pays issus de la décomposition de la "Grande Colombie" en 1830 (les autres sont



la Colombie et l'Equateur). Dans la première moitié du XXème siècle, le Venezuela a été dirigé par des militaires, qui ont développé l'industrie du pétrole et mené de rares réformes sociales. Des gouvernements démocratiquement élus ont pris la relève depuis 1959. Malgré une certaine stabilité politique, le climat politique du Venezuela continue à être empreint de scandales de corruption et de craintes de coup d'état militaire. L'économie du pays, qui a été très violemment frappée par la chute des prix du pétrole de 1988, reste fragile. En décembre 1998, les Vénézueliens, déçus par leurs gouvernants antérieurs, ont élu un colonel de l'armé, Hugo Chavez, au poste de présidence, avec le plus grand score électoral jamais atteint en 40 années de démocratie dans le pays. Six

années auparavant, Chavez avait monté un coup d'Etat contre le gouvernement et avait passé deux années en prison. En 2000, il a été réélu à une confortable majorité

Les tensions actuelles

Chavez est un populiste qui possède ses propres chaînes de télévision et les a utilisées lors de sa campagne présidentielle. Sa période de gouvernement a été très agitée: les institutions nationales clés, y compris les médias, les banques, l'église, les forces armées et les industries pétrolières nationales, ont contribué à la déstabilisation du gouvernement. En avril 2002, après des manifestations de masse, un coup d'Etat a chassé Chavez et l'a conduit en détention. Il est revenu au pouvoir trois jours plus tard, lorsque le gouvernement intérimaire est tombé.

Toutefois, ce retour n'a pas mis fin aux grèves et tensions dans le pays. Une grève générale de 9 mois en 2003 a encore détériorée la confiance que la population plaçait en Chavez, et de nombreuses voix se sont élevées pour un référendum quant à la poursuite de son mandat. Après avoir repoussé le référendum à de nombreuses reprises, Chavez l'a autorisé en août 2004. Les résultats l'ont conforté dans sa position jusqu'à la fin de son mandat, en 2006.

Au niveau des droits humains

Extrait du rapport annuel 2004, d'Amnesty International

«La radicalisation de la vie politique a continué de déstabiliser le Venezuela. Les responsables présumés des violences perpétrées lors de la tentative avortée de coup d'Etat du 11 avril 2002, qui avait fait plusieurs morts et blessés, n'ont pas été traduits en justice. Des informations ont, cette année encore, fait état de très nombreux cas d'exécutions illégales et de tortures infligées par la police à des suspects de droit commun. Les mauvaises conditions de détention dans les prisons, par ailleurs surpeuplées, ont donnée lieu à des protestations répétées de la part de détenus. Un défenseur des droits humains a

été tué et plusieurs autres ont reçu des menaces. Des journalistes auraient été victimes de manœuvres de harcèlement. Des homicides à caractère politique ont été signalés dans la région frontalière avec la Colombie. Beaucoup de Colombiens, fuyant le conflit qui déchirait leur pays, étaient encore en danger cette année.»

PRESENTATION DU PROJET

Quels sont les buts du projet?

A long terme: venir en aide aux personnes victimes de tortures et de mauvais traitements et à leurs familles.

A plus court terme:

- Diminuer l'impact des séquelles psychologiques, physiques et sociales de la torture sur les victimes de violences politiques et militaires et leurs familles,
- Faire en sorte que les propositions de politiques gouvernementales, lois, normes et procédures présentées par l'organisation Red de Apoyo aux fins d'éradication de la torture, soient prises en compte par les institutions publiques et intégrées aux politiques,
- Faire en sorte que les officiers, responsables du maintien de l'ordre identifient et assument leurs obligations en matière de défense et de promotion des droits humains.

Quelles formes d'assistance pour les victimes de torture?

De janvier à décembre 2003, 17 victimes de torture et trois familles de victimes ont reçu des soins. Pour tous, une évaluation initiale a été faite, visant à recueillir des données sur la personne (sexe, âge, profession), le corps de sécurité impliqué dans les actes de tortures, le type de tortures, les premiers besoins physiques et psychologiques. Après ce premier examen, le patient est orienté vers des spécialistes. La question médicale ne se limite pas au traitement des séquelles physiques, mais elle aborde aussi les autres pathologies (névralgies, troubles du sommeil, de l'appétit...). La thérapie dépendra du type de lésions constatées à tous les niveaux, et l'évolution du patient dépendra de l'intensité des séquelles.

Le but de l'intervention psychothérapeutique n'est donc pas de s'intéresser aux seules séquelles physiques, mais bien de donner au patient un projet de vie, qui lui permettra de sortir de la violence. Ainsi, l'idée est aussi de donner au patient accès à la justice et au droit, par des formations et des informations, afin qu'il puisse s'approprier les mécanismes de dénonciation, de poursuite et de pression sur les instances judiciaires et les utiliser. La victime prend alors possession de pratiques jusqu'alors laissées aux mains des spécialistes.

De la même manière, on essaie de former la victime aux questions de droits humains dès ses premiers contacts avec l'organisation. Cela peut lui permettre de survivre à son traumatisme plus facilement, en comprenant que son cas n'est pas unique, que c'est un problème commun, non individuel, une transgression de l'Etat contre laquelle il est possible et nécessaire d'exiger réparation.

RESULTATS

Pour les victimes de torture

Cette année, l'organisation a constaté que les patients venaient plus régulièrement à la consultation. Cela a contribué au processus de réhabilitation. L'aide, la confiance, la sécurité, l'écoute et la motivation que le patient reçoit dès la première entrevue, facilite sa prise en charge dans le processus thérapeutique. 17 personnes ont été traitées pour avoir subi tortures et mauvais traitements. Elles ont bénéficié de prestations médicales et psychologiques. De plus, trois familles de victimes de torture ont été suivies.

Pour les victimes d'abus directs de la part d'officiers de police ou de militaires, les membres de l'organisation ont remarqué que la tendance des années antérieures se maintient: les victimes sont en majorité des hommes jeunes, provenant de secteurs populaires. Pour leur part, les «familles» sont en général des femmes (épouses ou mères) provenant de secteurs populaires.

L'équipe du projet continue ses travaux dans l'optique d'une attention intégrale (aux besoins physiques, psychiques, en formation et en préparation à l'avenir), dévolue aux victimes, comme à leurs familles, chaque fois qu'elles arrivent jusqu'à association. Par ce projet, l'équipe accompagne le processus de deuil, aide la famille à resserrer les liens familiaux - très importants pour la

réhabilitation des personnes victimes de torture - les soutient dans leurs efforts pour changer de vie, et les aide à compréndre les droits humains et à se familiariser avec eux, afin qu'ils s'approprient des connaissances qui sont généralement entre les mains d'experts...

En matière de formation et d'information

Red de Apoyo a présenté un rapport sur l'emploi de la torture sous le gouvernement de Hugo Chavez.

67 fonctionnaires municipaux (26 femmes et 41 hommes) ont été formés. Trois personnes de la «Defensoria del pueblo», (Procureur de la République). 1051 personnes bénéficieront indirectement de ces formations, membres de communautés en contact avec ces fonctionnaires, ou membres des institutions.

Du matériel a été élaboré pour la police (3 000 exemplaires), et deux journées de travail sur l'usage progressif de la force ont été organisées, avec la police de San Francisco, pour le personnel de la police de Portuguesa, (formé l'année antérieure aux questions plus générales). Une proposition a été faite de former techniquement les officiers aux questions de procédure policière, à la lumière des droits fondamentaux.

«Red de Apoyo» a enfin institué un dialogue avec la police de l'Etat Portuguesa pendant l'année 2002, et a détecté une série d'irrégularités qui ne favorisent pas une culture du respect des droits humains. Le niveau de sensibilisation, en matière de droits humains est d'environ 1%, et les pratiques de discrimination contre les femmes sont assez élevées, même si le nombre de femmes se présentant pour porter plainte n'est que de 9%.

En termes de lobbying

Au-delà de l'aide concrète apportée aux victimes, l'objectif de l'organisation est la prévention et l'élimination de la torture, par l'adoption, au niveau de l'Assemblée Nationale, d'un projet de loi en ce sens. Pour se familiariser avec les législations existantes, les membres de l'organisation ont participé à des forums internationaux et nationaux de réflexion sur la lutte contre l'impunité. Des réunions ont par la suite été organisées avec la Commission mixte de l'Assemblée Nationale où Red de Apoyo a présenté la problématique de la torture au Venezuela et la nécessité de promouvoir une législation pour la faire disparaître. Au cours de ces rencontres, le

code pénal, la justice militaire et la procédure pénale ont été étudiées de près, pour voir quelles réformes étaient nécessaires. Toujours dans le cadre des relations avec l'Assemblée Nationale et à l'occasion de la Journée Mondiale contre la Torture, Red de Apoyo a proposé aux députés l'adoption d'un texte exprimant la solidarité de l'Assemblée Nationale avec les victimes de torture et les membres de leurs familles. Ce texte demande aussi au Ministre de la santé et du développement social et au Procureur général de la République d'établir des centres de réhabilitation pour les victimes de torture, ainsi que des mécanismes de réparation et de réhabilitation.

L'association a aussi élaboré un code de conduite pour les fonctionnaires comportant des aspects relatifs à la prévention de la torture. Ce document a été présenté à plusieurs membres du gouvernement.

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont été organisées avec les média pour dénoncer des cas de torture. L'organisation a aussi participé à la «Journée Mondiale contre la Torture» le 26 juin, en menant des actions de rues. Enfin, Red de Apoyo a contribué à la formation de futurs médecins.



Séquelles psychologiques et/ou sociales des 17 patients victimes de torture et mauvais traitements

Séquelles psychologiques	nombre de patient	Pourcentage
Altérations du sommeil	8	47
Sentiment d'infériorité et d'impuissance	7	41.1
Peur	6	35.2
Anxiété et angoisse	5	29.04
Dépression	4	23.5
Tristesse	3	17.6
Irritabilité	2	11.7
Démotivation	2	11.7
Sentiment de honte	2	11.7
Changement dans les habitudes alimentaires	2	11.7
Isolement social	2	11.7
Etat d'hyper vigilance permanente	2	11.7

A noter, entre autres troubles mentionnés (par un nombre de patients non significatif) :

Sentiment de culpabilité, troubles de l'attention et de la mémoire, sentiments de vengeance, idées suicidaires, souvenirs récurrents des situations de torture, instabilité émotionnelle, désespoir, sentiment de solitude, réactions agressives, difficultés dans le couple, perte d'estime de soi, sentiment d'infériorité...

QUELQUES EXEMPLES DE PATIENTS TRAI-TÉS PAR «RED DE APOYO» DANS LE CADRE DU PROJET FINANCÉ POUR PARTIE PAR LA COMMUNE DE DIEKIRCH

Remarque préliminaire: pour des raisons de confidentialité, les noms complets des personnes ayant bénéficié de l'aide de l'organisation n'ont pas été donnés.

Le cas de M.B 23 ans, sexe masculin, vénézuelien, ouvrier

Présentation des faits

Le 6 mai 2003, MB s'est rendu vers 9 heures du matin au siège du Groupe d'enquêtes scientifiques, pénales et criminelles, accompagné par sa mère, pour faire une déclaration sur une plainte pour le vol de 10 000 dollars, présentée par sa cousine. Après avoir pris ses empreintes digitales, les enquêteurs l'ont conduit dans une petite pièce, où sont aussi entrés plusieurs fonctionnaires, qui lui ont demandé où il avait caché l'argent. L'un d'entre eux a quitté la pièce, en lui demandant s'il connaissait la «technique du sachet». Puis, quatre autres fonctionnaires ont remplacé les premiers. Ils l'ont menotté, en

attachant d'abord ses poignets avec du scotch. Puis ils lui ont lié les pieds, et après avoir déposé un coussin sur le sol, l'ont allongé par terre, la bouche sur le coussin. Un officier s'est assis sur son dos, pendant qu'une autre lui maintenait les pieds. Celui qui s'était assis sur son dos lui a mis un sachet en plastique sur la tête et l'a bâillonné avec sa main. Puis, les fonctionnaires l'ont frappé au visage et l'ont menacé encore, en le frappant.

M. B a commencé à pleurer et a dit qu'il n'avait rien fait. Ils lui ont mis un bâillon et l'ont laissé. M.B a été retenu de 10 heures du matin à 15h30 de l'après midi.

Quelles sont les séquelles physiques et psychologiques d'un tel traitement?

M.B a subi un examen clinique, qui a mis en évidence les séquelles suivantes: cicatrices à la pommette droite, cicatrices circulaires sur les deux poignets, hémorragie conjonctivale dans l'œil gauche, paresthésie du pouce et de l'auriculaire de la main gauche, contusions sur la joue gauche. Il lui a été prescrit un traitement à base d'anti-inflammatoires, de complexe B et d'antinévralgiques. M.B a reçu cinq consultations médicales, à la suite desquelles on a constaté la disparition de la paresthésie, et la résorption de l'hémorragie conjonctivale, ainsi que la

Aides au Tiers Monde par la Commune de Diekirch

disparition des cicatrices. Il a finalement été reconnu comme étant en bonne forme physique générale.

L'évaluation psychologique des séquelles a mis en lumière les problèmes suivants: altération du sommeil (insomnies et souvenirs récurrents des événements de torture et d'autres épisodes douloureux), inappétence, peur, angoisse, sentiment d'impuissance, de honte, état d'hyper vigilance permanente, idées suicidaires, isolement social, instabilité émotionnelle, démotivation, irritabilité, dépression. Le psychologue s'est concentré sur l'obtention d'une diminution progressive des symptômes, puis a ensuite consacré ses efforts à une phase d'intervention, avec des exercices de logopédie, la reconstruction d'un projet de vie et une désensibilisation systématique (au départ). Pendant la période de traitement, il a été constaté une diminution modérée du niveau d'anxiété, un meilleur sommeil, une meilleure alimentation et la construction de relations sociales. M.B a aussi commencé à envisager un nouveau projet de vie.

M.B a abandonné la thérapie en quittant Caracas. Son projet de vie, (étude, travail, couple) l'a entraîné vers une ville de l'intérieur du pays, où il avait de la famille. Il a bénéficié de 5 consultations au total.

Le cas de E.R.C 35 ans, sexe féminin, vénézuelienne, domestique

Présentation des faits

Le 25 juin 2003, un vol a été commis dans la maison où travaillait E.R.C comme domestique. Plusieurs bijoux et des dollars ont été dérobés. Le 26 juin, des fonctionnaires du Corps d'Enquêtes Scientifiques, Pénales et Criminelles (CESPC) l'ont convoquée à leur siège, pour qu'elle témoigne. E.R.C s'est rendue à cette convocation avec son frère, à environ 09h30 du matin. Son frère l'a attendu dehors.

E.R.C a déclaré avoir été conduite dans une pièce où trois fonctionnaires du CESPC l'attendaient, ne portant ni uniformes ni plaques d'identification. L'un des fonctionnaires, que ses compagnons ont appelé Oropeza, a quitté la pièce en disant qu'il allait chercher le mari de la «Sra E.C.R», et qu'il allait le «massacrer».

L'un des fonctionnaires de police a commencé à la gifler

et à l'intimider, pour qu'elle reconnaisse être coupable. E.C.R a répondu qu'elle ne savait rien du vol. Les policiers ont continué à la frapper à plusieurs reprises dans l'estomac, au visage, et l'ont tirée par les cheveux. Ils continuaient à l'interroger et elle continuait à répondre qu'elle n'avait rien à voir avec le vol. Ils l'ont poussé contre un mur, puis l'ont assise sur une chaise, mains attachées dans le dos. Ils ont essayé de l'asphyxier à trois reprises, en lui mettant un sachet sur le visage.

Au moment où ils la frappaient, un des fonctionnaires a dit « que si elle était enceinte, ils allaient la faire avorter ». Lorsqu'ils ont arrêté de la frapper et de la menacer, les fonctionnaires de police lui ont fait faire une déclaration devant un officier.

Quelles sont les séquelles physiques et psychologiques d'un tel traitement?

E.R.C a subi un examen clinique, qui a recensé les séquelles suivantes: contusions sur le visage, le cou, le dos, les bras et l'abdomen. Hématomes sur un tiers de la partie supérieure du bras (face interne). Névralgies post traumatiques sur le cou et les régions des épaules. Cicatrice sur le poignet droit.

L'évaluation psychologique a mis en lumière les problèmes suivants: altérations du sommeil (insomnies), manque d'appétit, peur, angoisses, sentiment d'infériorité, sentiment de honte, tristesse, souvenirs constants de la scène de torture, démotivation, dépression.

Au niveau psychologique, le traitement s'est attaché à diminuer progressivement les symptômes initiaux, puis à suivre une phase d'intervention où le travail s'est concentré sur des exercices de logopédie et sur la reconstruction de projet de vie. Pendant les périodes de traitement, on a cherché à faire baisser les niveaux d'anxiété et les symptômes dépressifs, pour permettre un meilleur sommeil et une meilleure alimentation.

Cette patiente est toujours en thérapie. Le suivi thérapeutique devrait durer encore deux mois. La patiente a du mal à assister aux consultations du fait de son travail, mais des stratégies thérapeutiques «en absence» sont mises en place et deux sessions auront lieu au bureau de l'organisation pour permettre la poursuite du plan. Travail de la relaxation et de la visualisation pour éliminer ou diminuer la fréquence des souvenirs. 6 séances doivent encore avoir lieu.

Deiwelselter 1/2005

